

Rapport de la

TREIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO dans la Région européenne (au 8 octobre 1982)

Albanie	Grèce	Pologne
Allemagne, République fédérale d'	Hongrie	Portugal
Autriche	Irlande	Roumanie
Belgique	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Suède
Chypre	Italie	Suisse
Danemark	Luxembourg	Tchécoslovaquie
Espagne	Malte	Turquie
Finlande	Norvège	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Europe

Première	— Rome, Italie, 10-15 octobre 1949
Deuxième	— Rome, Italie, 10-15 octobre 1960
Troisième	— Rome, Italie, 8-13 octobre 1962
Quatrième	— Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
Cinquième	— Séville, Espagne, 5-11 octobre 1964
Sixième	— Saint Julian, Malte, 28-31 octobre 1968
Septième	— Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970
Huitième	— Munich, République fédérale d'Allemagne, 18-23 septembre 1972
Neuvième	— Lausanne, Suisse, 7-12 octobre 1974
Dixième	— Bucarest, Roumanie, 20-25 septembre 1976
Onzième	— Lisbonne, Portugal, 2-7 octobre 1978
Douzième	— Athènes, Grèce, 22-27 septembre 1980
Treizième	— Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982

RAPPORT DE LA
TREIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'EUROPE

Sofia, Bulgarie, 4-8 octobre 1982

TABLE DES MATIERESParagraphes

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence	1 - 8
Cérémonie d'ouverture	9 - 11
Election du Président et des Vice-Présidents	12 - 15
Déclaration du Président	16 - 18
Adoption de l'ordre du jour	19

RESUME DES DEBATS

Allocution du Directeur général	20 - 28
Déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe	29 - 30
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	31
Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Europe	32 - 54
Programme de la FAO dans la région:	
- Activités de la FAO en Europe et programme de travail pour 1982-83	55 - 78
Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural	79 - 90
Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches	91 - 99
Système de lutte contre les principales maladies animales en Europe	100 - 111
Représentation de l'Europe au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	112

AUTRES QUESTIONS

Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe	113 - 115
Clôture de la Conférence	116 - 118

ANNEXES

A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Allocution de Monsieur Edouard Saouma, Directeur général	
E. Allocution de M. Youri P. Chestnoy, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Europe	

INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, s'est tenue à Sofia, Bulgarie, au Palais national de la culture, Ludmila Jivkova, du 4 au 8 octobre 1982, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République populaire de Bulgarie.

2. Ont participé à la Conférence les délégations des 24 Etats Membres de la Région européenne, à savoir:

Allemagne, République fédérale d'	France	Portugal
Autriche	Grèce	Roumanie
Belgique	Hongrie	Royaume-Uni
Bulgarie	Islande	Suède
Chypre	Israël	Suisse
Danemark	Norvège	Tchécoslovaquie
Espagne	Pays-Bas	Turquie
Finlande	Pologne	Yougoslavie

3. En outre, un Etat Membre d'une autre région a envoyé un observateur: les Etats-Unis d'Amérique.

4. Les membres ci-après des Nations Unies qui n'appartiennent pas à la FAO mais font partie de la Commission économique pour l'Europe, ont participé à la session en qualité d'observateurs:

République démocratique allemande
Union des Républiques socialistes soviétiques.

5. Ont également assisté à la Conférence des représentants des organisations et institutions ci-après du système des Nations Unies, en sus de la Commission économique pour l'Europe (CEE):

Programme alimentaire mondial (PAM)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

6. Des observateurs des organisations intergouvernementales ci-après ont assisté à la Conférence:

Communauté économique européenne (CEE)
Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM)
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
Office international des épizooties (OIE)

7. Les organisations non gouvernementales suivantes ont envoyé des observateurs à la Conférence:

Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)
Union internationale des organismes familiaux (UIOF)
Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture des forêts et des plantations (UISTAFP)

8. La liste des participants figure à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture

9. En accueillant le Président du Conseil des ministres de Bulgarie, Son Excellence Monsieur Grisha Filipov, pour l'inauguration officielle de la treizième Conférence régionale pour l'Europe, le Directeur général de la FAO Monsieur Edouard Saouma, a également souhaité

la bienvenue aux délégués et observateurs présents. Il a remercié le Gouvernement de Bulgarie d'avoir invité la Conférence à Sofia et lui a exprimé sa gratitude pour l'hospitalité qu'il a bien voulu prodiguer. Il a déclaré que la Conférence s'inscrivait dans une période difficile pour les relations internationales, dont un aspect crucial réside dans la gravité des problèmes alimentaires et agricoles. Il a souligné que la Bulgarie a su mettre sur pied un secteur agro-alimentaire moderne et qui a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la situation alimentaire internationale. Monsieur E. Saouma a considéré que la présence du Président du Conseil des ministres était un signe éloquent de l'intérêt de la Bulgarie pour l'action de la FAO.

10. Le Président du Conseil des ministres de Bulgarie a rendu hommage aux initiatives courageuses du Directeur général visant à réaliser les idéaux de la FAO. Il a souligné l'acuité des problèmes alimentaires, qui sont aujourd'hui pour l'humanité l'un des plus graves défis. Cette situation paradoxale, en ce siècle de progrès scientifique et technique, est à imputer en particulier au fait que des ressources colossales sont consacrées aux armements et ainsi soustraites aux opérations de développement. La faim n'est pas une fatalité la terre peut nourrir tous ses habitants. Dans ce but, il convient notamment de promouvoir la science et la technique, de former des cadres et de mettre en oeuvre des politiques agricoles efficaces s'attaquant aux racines mêmes de la faim. La Bulgarie, quant à elle, a transformé en trois décades une agriculture attardée en un secteur agro-alimentaire dynamique. Elle est prête, comme dans le passé, à coopérer avec les pays en développement et à leur faire part de son expérience. Le Président du Conseil a conclu en affirmant que la FAO avait à l'avenir un rôle capital à jouer et que la Bulgarie continuerait à lui apporter son soutien et sa coopération.

11. En remerciant le Président du Conseil, le Directeur général a indiqué qu'il partageait ses vues sur les relations existant entre l'amélioration de la situation alimentaire mondiale et la recherche de la paix. Il s'est déclaré persuadé que les succès obtenus par la Bulgarie dans le domaine agricole et alimentaire seraient précieux pour les travaux de la Conférence.

Election du Président et des Vice-Présidents

12. La Conférence, unanime, a élu Président Monsieur Alexander Petkov, Ministre de l'agriculture de Bulgarie, Président de l'Union nationale agraire industrielle.

13. Monsieur Petkov a remercié la Conférence de l'avoir porté à la présidence et a demandé la soumission de candidatures pour l'élection des vice-présidents.

14. Les vice-présidents suivants ont été élus à l'unanimité: Monsieur F.J. Specks, Directeur général adjoint au Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts, République fédérale d'Allemagne; Monsieur A. Nikkola, Président du Comité national pour la FAO de la Finlande; Monsieur E. Yiotas, Vice-Ministre de l'agriculture de la Grèce.

15. Le Président et les vice-présidents ayant dû s'absenter la journée du 6 octobre il a été nécessaire de choisir un quatrième vice-président. Monsieur T. Glaser, Représentant permanent de la Suisse auprès de la FAO, a été élu vice-président.

Déclaration du Président

16. Le Ministre de l'agriculture de Bulgarie a souhaité la bienvenue aux délégations nationales et aux organisations représentées. Il a déclaré que la période actuelle était un moment crucial pour le développement et que la lutte contre la faim et la malnutrition constituait une obligation morale. Il s'est félicité de la confiance témoignée à son pays en réunissant à Sofia la Conférence régionale et a engagé tous les pays de la région à se tenir efficacement aux côtés de la FAO dans ses efforts en faveur du développement agricole.

17. En Bulgarie l'agriculture a été complètement restructurée sur la base d'une politique agraire nouvelle. Elle se caractérise aujourd'hui par la concentration en vastes entreprises, notamment les complexes agro-industriels, et par une forte intensification de la production. Néanmoins des ressources peuvent être encore mobilisées et la production doit s'accroître considérablement, y compris pour développer les exportations.

18. Le Ministre a indiqué que son pays travaillait en coopération bilatérale et multilatérale avec les pays européens et non européens et était prêt à poursuivre les échanges d'expériences avec les autres pays en vue d'une meilleure division internationale du travail. Dans ce cadre, la coopération avec la FAO bénéficierait d'une attention toute particulière.

Adoption de l'ordre du jour

19. La Conférence a adopté l'ordre du jour qui est reproduit à l'Annexe A.

RESUME DES DEBATS

Allocution du Directeur général

20. Le Directeur général a fait part de ses préoccupations devant le climat actuel des relations économiques internationales et la détérioration progressive de la situation alimentaire de nombreux pays à faible revenu. Il a souligné l'interdépendance liant les pays développés et les pays en développement. Les problèmes agricoles européens ne peuvent donc être examinés en faisant abstraction de la situation agricole et alimentaire mondiale.

21. Vue de manière globale, celle-ci est actuellement satisfaisante, grâce aux bonnes récoltes enregistrées en 1981 et escomptées pour 1982. Les excellentes moissons permettront de regarnir les stocks de réserve. Cependant ces derniers resteront dangereusement insuffisants dans les pays en développement. Les excédents dans certaines régions du monde n'empêcheront pas la faim dans d'autres. Vingt-deux pays souffrent de pénuries alimentaires aiguës. Près de 10 millions de réfugiés ont besoin d'aide pour leur subsistance quotidienne. Dans de nombreux pays à bas revenu, les disponibilités alimentaires par habitant diminuent, particulièrement en Afrique. Les importations céréalières des pays en développement ont atteint le chiffre impressionnant de 100 millions de tonnes.

22. Par ailleurs les perspectives de développement du tiers monde sont sérieusement handicapées par de nombreux facteurs comme l'instabilité chronique des marchés et la présente chute des cours des produits de base, la remontée de tendances protectionnistes et un endettement excessif menaçant les programmes d'investissement. Le Directeur général a affirmé qu'on ne sortira pourtant de la crise actuelle que par une expansion généralisée des échanges.

23. L'aide des pays développés à l'agriculture du tiers monde ne cesse de baisser en valeur réelle depuis 1979; les ressources d'organismes tels que l'AID, le PNUD, le FIDA ont été réduites de quelque 25 à 30 pour cent et celles du PAM s'érodent d'année en année, malgré l'augmentation des besoins. Aussi le Directeur général a-t-il plaidé auprès des pays européens pour une aide accrue au développement agricole du tiers monde. Il a en particulier appelé les pays donateurs, traditionnels et potentiels, à contribuer généreusement tant aux ressources régulières du PAM qu'à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU). Il a également suggéré de profiter des abondantes disponibilités actuelles pour réaliser une percée décisive dans le domaine de la sécurité alimentaire mondiale. Il a informé la Conférence qu'il avait proposé que le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale réexamine, à sa prochaine session, le concept même de sécurité alimentaire, ses différentes composantes et les moyens de mettre en place un système efficace et fiable.

24. Comme dans le reste du monde, le programme de la FAO en Europe doit revêtir un caractère pratique et orienté vers l'action, ce qui est d'ailleurs le cas de plusieurs activités citées en exemple. D'abord les réseaux coopératifs européens de recherche agricole sont parvenus à susciter la coopération au sein de la région ainsi que l'intérêt d'institutions et de pays situés à l'extérieur. Ils devront continuer d'adapter leurs programmes à l'évolution des besoins, avec le souci de promouvoir le transfert de technologies non seulement entre pays développés, mais aussi entre ces derniers et les pays en développement.

25. Quant au Réseau coopératif européen pour les énergies rurales, qui a tenu sa première consultation en mai 1982, il a choisi des lignes de recherche qui semblent judicieuses. Cependant quelques pays seulement ont versé à ce jour leur première participation au fonds fiduciaire. Troisième exemple enfin, le Programme européen d'emploi et de développement rural, qui comportera des activités concrètes telles qu'échanges d'expériences au moyen de séminaires, cours internationaux de formation des femmes à la gestion de l'exploitation, projets de terrain de développement rural pluriactif.

26. Le Directeur général a également porté à l'attention des délégations l'organisation par la FAO de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches; il est prévu que cette conférence se tienne au printemps de 1984.

27. En conclusion, le Directeur général a affirmé que le programme de la FAO en Europe se poursuivrait dans la limite des moyens disponibles. Il s'est félicité du rôle que la région européenne joue dans l'organisation, en finançant près de la moitié de son budget régulier et en constituant la source principale des fonds fiduciaires.

28. Le texte intégral de l'allocation du Directeur général est reproduit à l'Annexe D.

Déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe

29. Le Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, a rappelé que la CEE constituait un cadre pour une coopération permanente dans les domaines de l'économie, de la technologie et de l'environnement. Il a exprimé la conviction que l'étroite coopération entre la FAO et la CEE se maintiendrait au profit des pays de la région et aussi au-delà. Déjà les activités du Comité des problèmes agricoles et du Comité du bois de la CEE sont généralement réalisées en étroite coopération avec la FAO. Presque tous les organes de travail sont devenus conjoints, comme la plupart des colloques et séminaires. En ce qui concerne l'énergie, qui est une des priorités du programme de travail de la CEE, la Commission a adopté, lors de sa dernière session annuelle, une décision qui, en particulier, invite à la préparation d'une réunion spéciale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Le Représentant a confirmé que la CEE était prête à collaborer avec le Réseau coopératif européen pour les énergies rurales de la FAO. Quant aux questions de l'emploi rural et de la pluriactivité, il a estimé souhaitable que les travaux de la FAO dans ce domaine portent à la fois sur les exploitations de type familial et les grandes exploitations, de façon à intéresser tous les pays dans la région.

30. Le texte intégral de la déclaration du Représentant du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe est reproduit à l'Annexe E.

Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

31. Le Directeur exécutif adjoint par intérim du PAM a présenté les grandes orientations du Programme. En 1981, l'aide a surtout bénéficié aux pays à faible revenu et 80 pour cent des engagements ont concerné des projets de développement agricole et rural. Les allocations d'urgence décidées par le Directeur général de la FAO, sur proposition du Directeur exécutif, ont été destinées pour plus de 80 pour cent aux réfugiés. Au cours des dernières années les contributions des pays européens au Programme ont pris la forme de contributions volontaires aux ressources régulières, de contributions à la Convention sur l'aide alimentaire et de participations à la Réserve alimentaire internationale d'urgence. Au cours des cinq dernières années, l'aide alimentaire en céréales a eu tendance à diminuer. Les allocations pour 1982/83 sont actuellement estimées à 8,4 millions de tonnes, loin de l'objectif minimum de 10 millions de tonnes agréé lors de la Conférence alimentaire mondiale. Le Directeur exécutif adjoint par intérim a souligné l'importance pour le PAM d'atteindre les objectifs de ressources fixés tant pour la période en cours que le biennium 1983/84 et s'est ainsi associé à l'appel lancé par le Directeur général de la FAO en faveur de ressources additionnelles aux ressources régulières du Programme et à la RAIU.

Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Europe

32. Au cours de leurs exposés, de nombreuses délégations se sont référées à l'allocation du Directeur général. Au sujet de la situation alimentaire mondiale, elles ont pleinement partagé son analyse et manifesté leur inquiétude face à l'aggravation du déficit alimentaire dans de nombreux pays en développement à faible revenu. La Conférence a exprimé au Directeur général son plein appui dans ses initiatives pour conférer à l'agriculture la très haute priorité qu'elle requiert et promouvoir le développement de la production et l'auto-suffisance alimentaire dans les pays déficitaires.

33. La Conférence a appelé les pays développés à accroître leur assistance au secteur agricole afin d'augmenter la capacité de production des pays en développement et leur permettre d'assurer une nourriture décente à leur population. On a rappelé que, selon l'étude de la FAO "Agriculture Horizon 2000", la production agricole des pays en développement devrait doubler d'ici à la fin du siècle pour faire face à l'augmentation de la demande. La Conférence a reconnu que c'est la responsabilité des pays développés et des autres pays en mesure de le faire, d'aider les pays en développement tant sur le plan financier que technique. Sur le plan technique, toute une série de mesures ont été mentionnées, telles que échanges d'expériences, transfert de technologie, fournitures d'intrants, programmes d'éducation et de formation.

34. L'avis a été exprimé que le développement agricole à long terme des pays en développement exige, dans bien des cas, des réformes économiques et sociales profondes, y compris la mise en oeuvre d'une réforme agraire appropriée. On a reconnu que, dans l'entretemps, l'aide alimentaire doit continuer à jouer un rôle très important tant pour faire face aux situations d'urgence que comme investissement dans des projets de développement.

35. De nombreuses délégations ont exprimé leur inquiétude devant la détérioration du climat actuel des relations économiques internationales et se sont inquiétées de la persistance et de l'ampleur de la crise économique présente, marquée par la récession ou la stagnation, le chômage, le niveau élevé des taux d'intérêt et de l'inflation, l'instabilité monétaire, le déficit des balances commerciales. Les difficultés sont accentuées par l'instabilité chronique des marchés et des pressions protectionnistes de plus en plus vives. Ce contexte alarmant a des conséquences sérieuses pour l'agriculture et les conditions de vie des agriculteurs, spécialement dans les pays en développement. En outre, plusieurs délégations ont mis l'accent sur l'étroite relation qui existe entre le développement agricole et la préservation de la détente.

36. La plupart des délégations ont présenté un exposé sur la situation alimentaire et agricole dans leur pays et sur les récents développements des politiques gouvernementales. Plusieurs d'entre elles ont fourni des données chiffrées sur les résultats récents obtenus dans le secteur agricole et alimentaire.

37. De façon générale, l'agriculture européenne a continué de progresser en productivité et en efficacité et d'accroître sa production, tout en s'efforçant de s'adapter aux conditions économiques et commerciales changeantes qui prévalent tant sur le plan national qu'international.

38. Nombre de délégations ont déclaré que leur gouvernement visait d'abord à accroître la production agricole de façon sélective, afin de l'ajuster à la demande intérieure. Dans ce but, l'utilisation rationnelle des ressources et des moyens de production s'impose comme une exigence décisive.

39. La garantie de l'approvisionnement en produits alimentaires de qualité est considérée comme une priorité; chaque pays doit assurer d'abord sa propre sécurité alimentaire. Certains pays européens visent actuellement à élever leur degré d'autosuffisance pour les produits essentiels, car il existe encore en Europe des situations où la population n'a pas une nourriture suffisante tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

40. Certains pays ont pour objectif d'accroître sensiblement leur production afin de développer également leurs exportations, lesquelles peuvent contribuer de façon importante à équilibrer leur balance commerciale ou à en réduire le déficit. D'autres ont déclaré que leur pays resterait largement importateur de produits agricoles, notamment en provenance des pays en développement. La volonté d'être en mesure d'exporter des denrées alimentaires vers les pays déficitaires et de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire mondiale, a également été mentionnée comme un facteur qui incite les pays à maintenir ou à augmenter leurs capacités de production.

41. Certaines délégations ont cependant fait valoir que le problème majeur n'est plus d'accroître la production, mais plutôt, dans bien des cas d'éviter les excédents par une meilleure maîtrise et une organisation rationnelle des marchés.

42. Plusieurs pays dont la balance commerciale s'est beaucoup détériorée ont manifesté leur volonté de limiter leurs importations, notamment celles d'aliments du bétail qui, ces dernières années, ont parfois lourdement pesé sur leur balance commerciale agro-alimentaire.

43. Les difficultés freinant le commerce extérieur des produits agricoles ont été mentionnées, en particulier l'incertitude qui découle de certains accords de commerce ou de coopération, et de leur mise en oeuvre. Les barrières commerciales, notamment entre Europe occidentale et orientale font, d'après certaines délégations, obstacle au développement des échanges et à une bonne division internationale du travail. La promotion de la sécurité alimentaire mondiale est liée à l'accès aux marchés des produits agricoles des pays en développement.

44. Certaines délégations ont mentionné que dans nombre de pays parmi les plus développés, la production agricole va continuer à augmenter plus vite que le marché intérieur. Cela signifie notamment que la pratique des subventions à l'exportation risque de se maintenir. Cette pratique met les pays en développement dans une situation de concurrence inégale et les empêche d'accéder aux marchés agricoles internationaux. Il importe d'établir de nouveaux systèmes ou arrangements relatifs aux marchés en vue de réduire les surplus; un meilleur contrôle des disponibilités agricoles ne doit cependant pas restreindre les ressources disponibles pour l'aide alimentaire.

45. Plusieurs pays ont mis sur pied des systèmes de coresponsabilité financière des exploitations en vue de réduire les excédents, en particulier pour les produits laitiers.

46. Au cours des dernières années, les dépenses en capital et le coût des intrants - notamment coûts énergétiques et charges des taux d'intérêt - ont connu une augmentation considérable. Les pays s'attachent par conséquent à contrôler l'évolution des coûts de production, par exemple par une meilleure connaissance des prix des intrants. Certains ont manifesté le souci de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les moyens de production et de compter davantage sur leurs ressources intérieures.

47. Un des objectifs fondamentaux des politiques agricoles consiste à élever le revenu et le niveau de vie de la population agricole et de réduire les disparités avec les autres secteurs de l'économie. Les prix des denrées alimentaires doivent cependant demeurer raisonnables pour le consommateur.

48. Dans plusieurs pays, notamment certains pays méridionaux, le problème des structures des exploitations agricoles reste fondamental.

49. La part de la main-d'oeuvre agricole dans la population active totale tend à diminuer à long terme, mais cette tendance s'est souvent ralentie du fait de la stagnation économique et des problèmes d'emploi. Dans maintes régions, l'agriculture et la foresterie restent cependant un secteur important pour l'emploi. Malgré le ralentissement de l'exode agricole, le maintien des agriculteurs et de la population dans certaines régions, en particulier les régions défavorisées, reste une préoccupation majeure. Plusieurs pays ont fait état de mesures destinées spécialement à inciter les jeunes à rester ou à s'installer dans l'agriculture.

50. Dans la plupart des pays d'Europe, la pluriactivité est devenue une réalité économique et sociale d'importance majeure. Sa fonction essentielle est de fournir des emplois et des revenus complémentaires et de contribuer ainsi à maintenir le niveau de la population rurale. Dans certains pays, des programmes spéciaux visent à réduire les désavantages des petites exploitations et à évaluer les implications de la pluriactivité et de l'agriculture à temps partiel dans l'utilisation des ressources.

51. Les pays d'Europe orientale où prédomine l'agriculture socialisée ont exposé les grandes orientations et les méthodes de développement du secteur agricole et alimentaire. Ce développement s'est appuyé en premier lieu sur la politique agraire et a bénéficié, notamment, de l'introduction à grande échelle de méthodes modernes de gestion et de systèmes intégrés de production. La coopération entre pays socialistes a joué un grand rôle. Celle avec les pays d'Europe occidentale a aussi été précieuse et s'inscrit directement dans l'application de l'Acte Final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Dans certains pays d'Europe orientale, on combine avec succès l'activité des exploitations à grande échelle et celle des exploitations familiales.

52. Certains intervenants ont attiré l'attention sur la nécessité de concilier l'adaptation et la modernisation du secteur agricole, d'une part, et la protection de l'environnement et la conservation des ressources, spécialement des sols et des eaux, d'autre part. On a indiqué qu'il existait un programme de lutte contre la désertification de certaines régions méditerranéennes.

53. La Conférence a noté que la Commission permanente de l'agriculture du Conseil d'assistance économique mutuelle a inclus dans son programme de travail pour 1980-85 des travaux sur l'utilisation des sources nouvelles d'énergie et qu'une conférence sera prochainement organisée sur les moyens de réduire les dépenses d'énergie dans l'agriculture. La Conférence a également pris note de ce que l'OCDE organise fin octobre 1982 un symposium sur l'utilisation de la biomasse. La collaboration entre la FAO et l'OCDE concernant les travaux sur l'énergie est très positive. Le Comité de l'agriculture de l'OCDE se réunira au niveau ministériel en décembre prochain.

54. La Conférence a invité les pays européens à célébrer la Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre 1982.

Programme de la FAO dans la région:

Activités de la FAO en Europe et programme de travail pour 1982-83

55. La Conférence s'est félicitée des activités réalisées au cours des deux dernières années, malgré des ressources très limitées ainsi que du programme de travail de la FAO en Europe pour la période biennale 1982-83, tel qu'il est présenté dans le document ERC/82/3. Elle s'est déclarée satisfaite de la façon dont les recommandations des Conférences régionales précédentes ont été mises en oeuvre, en particulier en ce qui concerne les réseaux coopératifs européens de recherche, l'énergie et la main-d'oeuvre agricole. Elle a noté que plusieurs programmes de la FAO en Europe présentent également un grand intérêt pour les pays en développement.

56. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité de maintenir un niveau approprié d'activité dans la région et estimé que le niveau actuel des ressources pour les activités européennes dans le programme ordinaire devrait être maintenu. Ces activités permettent de mobiliser d'autres ressources humaines et financières des pays membres; d'ailleurs, dans une large mesure les activités européennes reposent déjà sur les ressources des institutions nationales.

57. Une délégation a fait observer que l'on peut concevoir, à la fois, un accroissement raisonnable de la capacité du secrétariat pour les activités européennes et un déplacement d'accent qui permettrait aux pays en développement de profiter mieux encore des résultats de ces activités.

58. Certaines délégations ont toutefois souligné que la FAO se devait d'accorder la plus haute priorité aux programmes pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et que le travail précieux de promotion de la coopération dans le domaine de l'agriculture européenne devrait être poursuivi, chose possible même avec des ressources limitées.

59. Dans l'ensemble du programme ordinaire pour la Région européenne, il convient d'examiner de façon approfondie la part respective des programmes de nature technique, d'une part, et des programmes économiques et sociaux, d'autre part, en vue d'assurer entre les deux groupes un développement équilibré. Le secrétariat a été prié d'évaluer comment dans le passé les ressources ont été réparties entre les deux catégories de programmes. Les aspects économiques et sociaux gagnent en importance alors qu'ils restent largement méconnus; ils devraient à l'avenir recevoir une plus grande attention.

60. C'est pourquoi la Conférence a proposé que la prochaine session de la Commission européenne d'agriculture (CEA) en 1984 retienne pour thème principal la question de l'emploi et du développement rural. Ce thème serait précisé par le Comité exécutif de la CEA, en coopération avec le secrétariat, en vue d'une décision finale par le Directeur général. L'intégration dans un même programme, de plusieurs questions telles que la pluriactivité, la participation des femmes à l'agriculture et au développement rural et les projets de terrain, permettra de les examiner dans leur interdépendance.

61. On a suggéré que la FAO accorde en Europe une plus haute priorité aux programmes de conservation des ressources, question cruciale pour les pays développés comme pour les pays en développement.

62. La Conférence a exprimé sa satisfaction au sujet de la coopération étroite existant entre la Commission européenne d'agriculture et la Commission européenne des forêts, d'une part, et le Comité des problèmes agricoles et le Comité du bois de la Commission économique pour l'Europe, d'autre part. Cette coopération se manifeste en particulier au sein des deux Groupes de travail mixte FAO/CEE (mécanisation de l'agriculture; structures agraires et rationalisation des exploitations). La Conférence a souhaité que cette coopération demeure aussi étroite que possible.

63. La Conférence a entériné la recommandation relative à un Programme européen sur la pluriactivité et l'emploi rural, adoptée par la CEA lors de sa vingt-troisième session de juin 1982. Cette recommandation envisage quatre secteurs d'activité:

- (i) échanges d'informations et d'expériences;
- (ii) opérations de coopération technique ponctuelle bi/multilatérale;
- (iii) projets de terrain de développement rural pluriactif;
- (iv) travaux du Groupe de travail sur la femme et la famille agricole dans le développement rural dans le cadre de la pluriactivité.

La réalisation de ce programme se fera dans les limites des ressources du Bureau régional pour l'Europe et en fonction des moyens appropriés de financement qui pourraient être obtenus de source extérieure.

64. La délégation de la Suisse a confirmé son invitation à organiser dans son pays, en septembre 1983, un séminaire sur la pluriactivité et le développement rural, qui devrait permettre des échanges d'expériences et l'étude de réalisations concrètes sur le terrain.

65. Certains pays ont exprimé leur intérêt pour la réalisation de projets locaux de développement pluriactif de caractère démonstratif. Certaines propositions préparatoires sont actuellement en cours d'élaboration, y compris pour des projets mettant l'accent sur le rôle des femmes dans la pluriactivité.

66. On a fait observer que ces projets de terrain devraient être organisés et financés par les pays intéressés eux-mêmes; le rôle de la FAO devrait consister surtout à sensibiliser les gouvernements aux actions politiques concrètes de développement rural pluriactif.

67. Plusieurs pays se sont déclarés prêts à participer à des opérations de coopération technique bi/multilatérale. Un accord de principe dans ce sens est déjà intervenu entre la Suisse et le Portugal.

68. La Conférence a entériné la recommandation relative à la promotion de la femme et de la famille agricole dans le développement rural, adoptée lors de la première session du Groupe de travail sur la femme et la famille agricole dans le développement rural. La Conférence a exprimé ses remerciements à la délégation française pour avoir invité cette session à Brest en septembre 1982 et a fermement appuyé les activités futures de ce Groupe de travail. Ladite recommandation prévoit:

- (i) l'élaboration et l'évaluation de profils représentatifs d'agricultrices responsables;
- (ii) l'organisation de cours internationaux de formation des femmes à la gestion;
- (iii) la préparation de projets de terrain de développement rural pluriactif prenant spécialement en compte le rôle des femmes;
- (iv) l'étude des problèmes des agricultrices dans les pays méridionaux.

69. La mise en oeuvre de cette recommandation se fera dans la limite des ressources humaines et financières disponibles dans les pays membres.

70. La délégation de la Yougoslavie a rappelé qu'elle avait invité le Groupe de travail à tenir dans son pays, en juin 1983, une Consultation technique sur le thème: "Le rôle de la femme dans la pluriactivité rurale". Des experts des pays en développement seront conviés à y participer.

71. La délégation d'Israël a invité le Groupe de travail à tenir sa deuxième session dans son pays en 1984. Elle a rappelé que cette invitation avait été présentée lors de la session de la CEA à Rome en juin 1982 et à l'occasion de la première session du Groupe de travail sur la femme et la famille agricole, tenue en France en septembre 1982.

72. Soulignant l'importance du rôle des femmes dans l'activité agricole et la vie rurale de son pays, la délégation de la Bulgarie a également invité le Groupe pour 1984.

73. La délégation de l'Espagne a invité le Groupe pour sa troisième session. La délégation du Danemark l'a aussi invité pour l'une de ses prochaines sessions.

74. La Conférence a remercié les pays ci-dessus pour ces invitations. Elles seront transmises au Directeur général qui prendra les décisions nécessaires en temps utile.

75. Au sujet des réseaux coopératifs européens de recherche entre instituts nationaux, la Conférence s'est félicitée de la très haute valeur des travaux réalisés jusqu'ici et des résultats très positifs obtenus. Elle attache la plus grande importance à ce type d'activités qui sont un excellent exemple de coopération régionale. L'efficacité de cette coopération peut cependant encore être accrue par un renforcement de la coordination entre instituts participants. En tout état de cause, la structure d'ESCORENA doit demeurer simple et flexible.

76. En se référant aux conclusions de la sixième session du Comité de l'agriculture (COAG) (1981), plusieurs délégations ont souligné que les réseaux pouvaient servir de modèles pour d'autres régions. Les travaux des réseaux doivent favoriser le transfert de technologie et constituer un instrument de coopération avec les pays en développement. En élargissant les réseaux à ces derniers, on peut utiliser l'expérience accumulée dans les pays européens pour l'appliquer à des programmes, éventuellement conjoints, réalisés dans les pays en développement.

77. Au sujet des programmes de terrain pour 1982/83, la Conférence a noté que la part des programmes agricoles dans les projets bénéficiant de l'aide du PNUD allait en diminuant. Elle a pris acte que, pour le troisième cycle de programmation du PNUD (1982-86), seulement quatre des projets de coopération figurant à la liste des propositions approuvées par la précédente Conférence régionale seront exécutés.

78. L'avis a été exprimé que le temps était sans doute venu pour une aide réduite du PNUD aux activités européennes et que les efforts devaient être concentrés sur l'aide aux autres régions. Plusieurs délégations ont, par contre, estimé qu'il ne fallait pas minimiser les besoins des pays bénéficiaires de la région. Elles ont exprimé l'espoir que les programmes de terrain de la FAO seraient poursuivis.

Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural

79. La Conférence a été brièvement informée des priorités de la FAO en matière d'énergie rurale, telles qu'elles se dégagent des récentes Conférences régionales de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique latine et de l'Afrique. Ces conférences ont mis l'accent sur la nécessité: (i) d'assurer au milieu rural de plus grandes quantités d'énergie commerciale tout en utilisant des méthodes appropriées visant à une utilisation rationnelle des intrants agricoles; (ii) de développer des sources d'énergie nouvelles et renouvelables au moyen de techniques simples adaptées aux conditions socio-économiques des pays en développement, en ayant recours notamment à l'établissement de réseaux régionaux.

80. La Conférence s'est félicitée de la création du Réseau coopératif européen pour les énergies rurales lors de la consultation intergouvernementale organisée par la FAO, à Paris, en octobre 1981.

81. La Conférence a approuvé la structure, le programme et l'organisation du réseau, ainsi que son budget pour le biennium 1982/1983, tels qu'ils ont été adoptés lors de la première consultation de mai 1982.

82. Le réseau devrait être caractérisé par une grande flexibilité et souplesse de fonctionnement pour la participation des instituts, la désignation des coordonnateurs et le choix des thèmes de recherche. Il devrait se développer progressivement, à la lumière des résultats acquis, afin de faciliter la solution des problèmes de coordination et d'organisation.

83. En ce qui concerne le budget notamment, un certain nombre de délégations ont souhaité que soit davantage précisé comment le fonds fiduciaire financera la mise au point des programmes de travail et des opérations prévues par ceux-ci après l'approbation des protocoles scientifiques. Il s'agit, entre autres, de la préparation et de l'organisation des réunions au niveau des sous-réseaux et des éléments de réseau, des missions de coordination et de la réalisation d'études *ad hoc* sur des sujets spécifiques. Il est dans tous les cas essentiel que les coordonnateurs disposent des moyens nécessaires pour l'accomplissement de leur tâche.

84. Etant donné les retards encourus dans le versement des contributions, le Secrétariat adressera un rappel aux pays participants en confirmant les procédures de versement. A ce sujet, deux pays ont annoncé le versement prochain de leurs contributions pour 1982.

85. Vingt et un pays participent à l'heure actuelle au réseau. Le Royaume-Uni n'a pas encore pu confirmer officiellement son adhésion, mais il a informé la Conférence qu'il mettrait sur pied une équipe de spécialistes en vue d'assurer sa participation qu'il voudrait aussi large et fructueuse que possible. Il informera le Secrétariat en temps voulu. La République fédérale d'Allemagne a fait part des difficultés qu'elle éprouve à assurer sa participation au réseau en raison de l'ampleur des tâches de coopération internationale dans lesquelles les institutions fédérales de recherche sont déjà engagées. Elle continue cependant à examiner de manière positive les possibilités de collaboration par le biais d'autres institutions de recherche et tiendra le Secrétariat au courant des résultats obtenus.

86. Les pays intéressés ont confirmé leur disponibilité, dans toute la mesure possible, de coordonner les sous-réseaux et éléments de réseau conformément à la liste préparée par le Secrétariat et distribuée en cours de session.

87. La Conférence a félicité le Secrétariat pour la qualité du document audio-visuel illustrant les diverses expériences nationales, présenté en cours de session et pour la rapidité avec laquelle il a été préparé. Ce document a été établi à partir des données et du matériel fourni par des institutions dans 17 pays se référant à quelque 300 projets en cours. Le Représentant de l'OCDE a souhaité que ce montage puisse être présenté à l'occasion du prochain symposium de son Organisation sur l'utilisation de la biomasse.

88. Plusieurs pays ont indiqué que le réseau devrait, selon eux, dépasser le stade de l'échange d'informations et d'expériences en mettant sur pied des activités communes, orientées vers l'action, comprenant des projets pilote dans différents pays. Dans ce contexte, un certain nombre de participants ont confirmé leur désir de participer au projet régional du PNUD sur les systèmes énergétiques intégrés dans le cadre, notamment, du sous-réseau IV relatif à ces systèmes.

89. L'importance d'une diffusion large, fréquente et rapide des résultats a été soulignée. On a proposé, en particulier, que les documents relatifs au réseau soient communiqués à l'ensemble des Etats Membres de la FAO, et pas seulement aux pays européens. Le réseau constituera ultérieurement un instrument de transfert des technologies en faveur des pays en développement. La majorité des participants ont insisté sur le rôle que le réseau européen devrait jouer à cet égard.

90. Les travaux du réseau seront coordonnés avec ceux des organisations internationales compétentes, dont la CEE/NU, la CEE, le CAEM et l'OCDE: Il serait souhaitable que le Groupe mixte FAO/CEE de la mécanisation de l'agriculture coopère à ces travaux.

Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

91. La Conférence a examiné ce point de l'ordre du jour à l'aide du document ERC/82/5 et des renseignements supplémentaires fournis par le Secrétariat sur les discussions qui ont déjà eu lieu sur ce même sujet aux conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Amérique latine et pour l'Afrique. La Conférence a pleinement approuvé la convocation par le Directeur général de la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches, et les délégués ont assuré l'entière coopération de leurs pays pour la préparation et l'organisation en deux phases de cette Conférence: la première, technique, en octobre 1983, et la deuxième, de politique générale à un niveau élevé, en mai 1984.

92. La Conférence a estimé à propos et essentielle la Conférence mondiale sur les pêches compte tenu des changements fondamentaux apportés au régime des océans pour ce qui est des pêches pour la Convention sur le droit de la mer adoptée le 30 avril 1982. A cet égard, plusieurs délégations ont fait remarquer que dans certains cas il devenait urgent de prendre des mesures pour éviter la surexploitation, la surcapitalisation et les problèmes sociaux et économiques qui en découlent. En même temps, la Conférence a souligné que la Conférence mondiale sur les pêches devrait pas seulement jouer un rôle important pour la mise en oeuvre pratique de ce nouveau régime, mais aussi traiter des problèmes et perspectives des pêches continentales et de l'aquaculture dans les eaux douces, saumâtres et salées. Quelques délégations ont fait état des possibilités qui existent d'accroître la production des eaux intérieures et de l'aquaculture dans la région. La suggestion a été faite que les pêches continentales et l'aquaculture devraient faire l'objet à la Conférence de documents et sessions séparées.

93. La Conférence a fait siens les objectifs généraux de la Conférence mondiale sur les pêches énoncés dans le document ERC/82/5. Elle est convenue que les plus importants devraient comprendre la mise au point de stratégies et de programmes visant à une utilisation optimale des ressources halieutiques, l'obtention d'avantages économiques, sociaux et nutritionnels accrus des pêches aménagées d'une façon rationnelle et la promotion de l'autosuffisance des pays en développement. A cet égard, elle a souligné le besoin d'une coopération internationale entre les pays développés et les pays en développement, aussi bien qu'entre les pays en développement eux-mêmes.

94. La Conférence a examiné les points et sujets qui devraient être débattus par la Conférence mondiale sur les pêches. D'une part, elle a noté qu'il serait souhaitable de traiter l'aménagement et la mise en valeur des pêches d'une manière intégrée de la capture à la transformation, à la commercialisation et à la distribution, en tenant compte de la contribution possible du poisson et des produits de la pêche à l'autosuffisance nationale en matière d'alimentation et à la sécurité alimentaire mondiale. D'autre part, elle a estimé qu'il serait également nécessaire d'être sélectif et de se concentrer sur des thèmes majeurs de manière à parvenir à des résultats concrets. A ce propos, on a fait remarquer que les travaux de la Conférence seraient facilités par la convocation, dans les premiers mois de 1983, de consultations d'experts sur plusieurs sujets prioritaires. La Conférence est convenue également que la Conférence mondiale sur les pêches ne devrait en aucune façon donner l'occasion de rouvrir les discussions qui ont déjà eu lieu à la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. De même, la Conférence mondiale sur les pêches ne devrait pas s'occuper directement de la négociation d'accords bilatéraux ou de la fixation de quotas dans des zones maritimes déterminées.

95. De même que les conférences régionales pour d'autres continents, la Conférence a reconnu que déterminer les thèmes prioritaires donnerait des bases pour établir l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les pêches. Elle a pris note des informations données par le Secrétariat concernant les sujets déjà évoqués lors des autres conférences régionales:

- a) l'adoption ou l'ajustement des politiques nationales et des principes et techniques d'aménagement, y compris la réglementation de l'effort de pêche, et l'élaboration de stratégies de mise en valeur pour tenir pleinement compte de l'extension de la juridiction nationale sur les pêcheries maritimes;

- b) Les problèmes et perspectives des pêches continentales et de l'aquaculture dans les eaux douces, saumâtres et salées;
- c) l'amélioration des conditions socio-économiques des pêches artisanales et le règlement des différends éventuels entre les pêches artisanales et les pêches industrielles ou semi-industrielles;
- d) le contrôle et la surveillance des pêches;
- e) les conditions d'accès aux ressources biologiques des zones économiques exclusives et le rôle des entreprises conjointes et des accords bilatéraux;
- f) la protection de l'environnement marin et le contrôle de la pollution affectant les pêches;
- g) les incidences des questions touchant à l'énergie sur le secteur de la pêche;
- h) la réduction des pertes après capture;
- i) la création ou l'amélioration des systèmes de commercialisation et de distribution intérieurs;
- j) le développement et la rationalisation du commerce du poisson et des produits de la pêche et la participation accrue des pays en développement à ces échanges commerciaux;
- k) les besoins et problèmes spéciaux des petits pays insulaires en développement;
- l) la promotion de la coopération entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement dans le secteur de la pêche et l'encouragement de la collaboration entre les pays de la même sous-région ou région dans les domaines de la recherche, de l'aménagement, du contrôle et de la surveillance, particulièrement dans le cas des stocks de poisson commun;
- m) l'harmonisation des activités touchant aux pêches des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

96. La Conférence a partagé l'opinion exprimée par le Directeur général selon laquelle la Conférence mondiale sur les pêches donnerait une occasion exceptionnelle de confronter des connaissances et des expériences, mais devrait aussi déboucher sur des résultats pratiques et concrets. Dans cet esprit, la Conférence mondiale sur les pêches pourrait éventuellement élaborer une stratégie d'aménagement et de mise en valeur des pêches aux plans national, sous-régional, régional et mondial, et mettre au point un programme extensif de formation professionnelle visant à promouvoir l'autonomie des pays en développement. Plusieurs délégations ont indiqué que leur pays était prêt à fournir une assistance aux pays en développement dans le secteur de la pêche.

97. La Conférence a noté avec satisfaction le souhait du Directeur général de consulter les Etats Membres sur la préparation de la Conférence mondiale sur les pêches, comme en témoignent les présentes discussions, et a recommandé que ces consultations se poursuivent. Elle a suggéré qu'un résumé des recommandations formulées par les divers conférences régionales soit soumis au Conseil de la FAO à sa prochaine session en novembre-décembre 1982 et que le Conseil de la FAO à la session de juin-juillet 1983 soit saisi du projet d'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les pêches.

98. La Conférence a noté avec intérêt que l'OCDE effectue des études sur les politiques nationales d'aménagement des pêches dans les zones économiques exclusives de ses Etats Membres et sur le commerce des produits de la pêche. Elle a estimé qu'une étroite coopération entre la FAO et l'OCDE serait profitable à toutes deux. Les Etats Membres de la CEE ont fait remarquer qu'en ce qui concerne la pêche, ils ont délégué leur compétence à la Communauté et qu'en conséquence la CEE doit participer pleinement à la Conférence mondiale sur les pêches.

99. Enfin, la Conférence a pris note avec satisfaction de l'intention exprimée par plusieurs pays de soumettre des exposés sur leurs expériences et des études de cas à la Conférence mondiale sur les pêches.

Système de lutte contre les principales maladies animales en Europe

100. La Conférence a apprécié les succès considérables obtenus par les services vétérinaires européens qui ont réussi à maîtriser dans une large mesure les maladies animales. Bien que la plupart des principales maladies épizootiques aient disparu du continent, un contrôle permanent reste nécessaire. A ce propos, la Conférence a pris note des épizooties de fièvre aphteuse qui ont éclaté en République démocratique allemande et au Danemark en mars 1982 et qui ont gravement perturbé le commerce des animaux sur pied et des produits animaux, surtout pour ce dernier pays.

101. La Conférence a également pris note des efforts visant à éradiquer les derniers foyers d'infestation de maladies telles que la peste porcine africaine, la peste porcine classique et la maladie de Newcastle et à lutter contre les maladies chroniques de caractère enzootique par exemple la maladie d'Aujesky des porcins et la leucose enzootique des bovins.

102. On a appelé l'attention sur les problèmes particuliers des grands élevages où la pénétration d'agents pathogènes dans un système fermé peut provoquer des épizooties de proportions catastrophiques. En outre un certain nombre de maladies affectant la production, telle que la mastite chez les bovins et la maladie respiratoire chronique de la volaille, deviennent de plus en plus préoccupantes. La Conférence a noté avec satisfaction la contribution technique fournie par la FAO sur cette question à l'occasion du colloque sur la conduite et l'économie des grands élevages et les aspects techniques, économiques et sanitaires de leurs bâtiments et de leur matériel, organisé par la FAO et la CEE en Espagne en octobre 1981. La Conférence a également noté que la FAO collabore avec l'OMS pour préparer un manuel de prévention des risques pour la santé humaine et animale inhérents aux grands élevages dans les systèmes d'agriculture intensive. On a souligné qu'il est important que des vétérinaires participent à de telles entreprises dès le stade de la planification.

103. Etant donné l'énorme volume des échanges internationaux de bétail sur pied et de produits animaux et leur complexité, la Conférence a souligné la nécessité d'une réglementation acceptée sur le plan international pour éviter l'introduction en Europe de maladies exotiques. Elle a donc appuyé la poursuite des vaccinations anti-aphteuses massives dans la zone tampon d'Europe du sud-est aux frontières turques, grecques et bulgares. La Conférence a rendu hommage aux efforts énergiques des gouvernements intéressés ainsi qu'à l'appui financier considérable que la CEE et plusieurs pays extérieurs à la Communauté continuent à fournir par l'intermédiaire de la FAO et de sa Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse.

104. La Conférence a souligné qu'il importe d'être prêts à affronter les épizooties et a exhorté tous les pays qui n'ont pas encore établi des plans d'intervention d'urgence à prendre les mesures nécessaires. La Consultation FAO d'experts des interventions d'urgence contre les maladies animales qui a eu lieu à Rome en 1980 a identifié ce qui serait nécessaire sur les plans national et international pour affronter les crises provoquées par les maladies exotiques.

105. La Conférence a pris note des mesures prises par la FAO en accord avec les gouvernements des Etats Membres en vue d'établir une banque de vaccin anti-aphteux pour les pays qui actuellement ne pratiquent pas la vaccination, mais qui pourraient avoir besoin de le faire au cas où une infection introduite persisterait après l'abattage massif. La Conférence a également noté que le CAEM a créé un stock de réserve de vaccin anti-aphteux Asie I et que la Conférence des Chefs des services vétérinaires du CAEM étudie une proposition visant à établir une banque de vaccins SAT I, SAT II et SAT III.

106. La Conférence a appuyé les actions conjointes de la FAO et de l'OIE en vue d'améliorer les systèmes d'information sur les maladies animales, reconnaissant que des échanges d'information rapides et appropriés entre les pays sont indispensables à l'amélioration de la lutte contre les maladies animales.

107. En ce qui concerne les méthodes de lutte, la Conférence a noté qu'il y a des disparités entre les différents pays et groupes de pays par exemple entre la CEE et le CAEM. La Conférence a estimé nécessaire de mieux harmoniser les politiques.

108. La Conférence a reconnu qu'il importe d'uniformiser les critères de détermination des principaux agents infectieux et a appuyé l'idée que la FAO, en accord avec l'OIE et au besoin avec l'OMS, mette en place un réseau de centres de référence pour la normalisation des procédures de diagnostic, et d'établir des laboratoires de référence spécialisés.

109. En matière de recherche, la Conférence a reconnu l'utilité et l'importance des activités de recherche entreprises dans les instituts européens mais s'est déclarée préoccupée de l'insuffisance de la coordination dans plusieurs domaines. Il existe certains mécanismes, tels que le groupe de recherche de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et la Commission de la fièvre aphteuse de l'OIE pour la fièvre aphteuse et des organes de la CEE et de la FAO pour la peste porcine africaine (PPA). La Conférence a recommandé que la FAO et l'OIE proposent des méthodes pour améliorer les échanges d'informations sur les programmes de recherche.

110. En ce qui concerne spécifiquement la recherche en vue de mettre au point un vaccin contre la PPA, la Conférence a pris note des efforts que fait la FAO pour obtenir quelque deux millions de dollars de crédits extrabudgétaires en vue de financer un programme de recherche auquel participeraient quatre laboratoires de pays européens, un des Etats-Unis et un du Brésil. La Conférence a recommandé que les organismes de financement donnent la priorité à ce programme car il y a de bonnes chances que l'on réussisse dans un avenir raisonnablement proche à produire un vaccin.

111. La Conférence, reconnaissant la nécessité d'améliorer la coordination des mesures de lutte contre les maladies animales en Europe, a vivement recommandé que le Directeur général de la FAO convoque un groupe de travail composé de la FAO, de l'OIE et de l'OMS, ainsi que de représentants du CAEM, de la CEE et des pays qui n'appartiennent à aucun de ces deux groupements. Son mandat devra être étudié de façon à éviter les doubles emplois avec les organismes existants; mais le groupe de travail devra étudier, entre autres, des questions telles que l'amélioration des échanges d'informations, les politiques zoosanitaires, les mesures d'intervention d'urgence contre les maladies animales, la préparation aux situations d'urgence, les laboratoires de référence pour le diagnostic, etc.

Représentation de l'Europe au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

112. La Conférence a réélu la Grèce et la Roumanie pour l'exercice 1982/83. Elle a rappelé que les chercheurs désignés pour représenter la région de l'Europe méridionale et orientale devaient participer régulièrement aux réunions et assurer une bonne information en retour à la suite des réunions.

AUTRES QUESTIONS

Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe

113. Le Ministre de l'agriculture de l'Islande a invité officiellement la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe à se réunir dans son pays en 1984.

114. La délégation de la Turquie a transmis l'invitation de son gouvernement qui souhaite accueillir la quinzième Conférence régionale.

115. Le Représentant régional pour l'Europe a remercié ces délégations de leurs aimables invitations. Celles-ci seront transmises au Directeur général de la FAO qui prendra les décisions requises en temps voulu.

Clôture de la Conférence

116. Au terme des travaux de la Conférence, le Président a remercié les participants pour leur esprit de coopération et s'est félicité de l'intérêt actif qu'ils avaient pris pour les diverses questions à l'ordre du jour. La coopération entre Etats Membres de la région

dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture revêt une importance croissante et doit tenir compte des besoins des pays en développement. Le Président a appelé les délégations à mettre en oeuvre les conclusions de la Conférence par des mesures concrètes, en coopération avec les autres organisations internationales, notamment la Commission économique pour l'Europe. Il a souligné combien la solution des problèmes agricoles et alimentaires, tant au niveau mondial qu'européen, était liée au maintien de la paix et de la sécurité.

117. Au nom de tous les participants, les délégations de la France, de la Grèce et de la Pologne ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la Bulgarie pour l'hospitalité généreuse et l'excellente organisation offertes à la Conférence. Celle-ci a donné en outre l'occasion aux délégations de se rendre compte de quelques réalisations de l'agriculture bulgare.

118. Au nom du Directeur général, le Représentant régional pour l'Europe a de nouveau adressé les remerciements de la FAO au Gouvernement de la Bulgarie et estimé que les travaux de la Conférence avaient été une bonne étape dans le renforcement de la coopération dans la région européenne. Il a également remercié les participants pour leur soutien vigoureux aux activités de la FAO en Europe et à travers le monde.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Déclaration du Directeur général de la FAO
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEE
6. Déclaration du Directeur exécutif du PAM
7. Exposés nationaux et débat général sur la situation alimentaire et agricole en Europe
8. Programme de la FAO dans la région:
 - a) Rapport sur les activités de la FAO en Europe et notamment mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la précédente Conférence régionale
 - b) Programme de travail de la FAO dans la région 1982/83
9. Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural
10. Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches
11. Système de lutte contre les principales maladies animales en Europe
12. Représentation de la région au GCRAI
13. Questions diverses
14. Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la Conférence

APPENDIX B
ANNEXE B
APENDICE B

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman	:	
Président	:	Alexander PETKOV (BULGARIE)
Presidente	:	
Vice-Chairmen	:	Franz Josef SPECKS (Federal Republic of GERMANY)
Vice-Présidents	:	Antti NIKKOLA (FINLAND)
Vicepresidentes	:	Efstathios YIOTAS (GREECE)
	:	Théodor CLASER (SUISSE)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION
ESTADOS MIEMBROS DE LA REGION

ALBANIA - ALBANIE

AUSTRIA - AUTRICHE

Delegate	
Robert STEINER	Vienna
Director-General, Federal Ministry of Agriculture and Forestry	
Alternate	
Hermann REDL	Vienna
Ministerialrat	
Head of Division, Federal Ministry of Agriculture and Forestry	
President, European Commission on Agriculture of FAO	

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

Delegate	
Guy STUYCK	Rome
Ambassadeur de Belgique auprès de la FAO	
Représentation permanente de la Belgique auprès de la FAO	

BULGARIA - BULGARIE

Délégué	Sofia
Alexander PETKOV, Président de l'Union nationale agraire-industrielle (UNAI)	
Suppléant	
Rachko DRAGANOV, Vice-Président de l'UNAI	Sofia
Conseiller	
Tosko VANTCHEV	Sofia
Vice-Président, Comité d'Etat de science et de progrès technique	
Conseiller	
Vassil KOSTADINOV	Sofia
Vice-Ministre des forêts et de l'industrie forestière	
Conseiller	
Assen ZLATANOV	Sofia
Chef de Division	
Ministère des affaires étrangères	
Conseiller	
Anton BARAMOV	Sofia
Conseiller, Conseil des Ministres	

Conseiller	
Lyuben DJILIANOV	Rome
Ministre plénipotentiaire	
Représentant permanent de la Bulgarie auprès de la FAO	
Conseiller	
Kristo BRUSARSKY	Sofia
Directeur près l'UNAI	
Conseiller	
Dimitar ANDREEVSKY	
Directeur à l'UNAI, Secrétaire du Comité national pour la FAO	
Conseiller	
Dimitar JDRAKOV	Sofia
Directeur, Ministère du Commerce extérieur	
Conseiller	
Christo NANEV	Sofia
Conseiller à l'UNAI	
Conseiller	
Gantcho GANTCHEV	Sofia
Deuxième secrétaire	
Ministère des affaires étrangères	

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Delegate	
Demetrios CHRISTODOULOU	Nicosia
Minister for Agriculture and Natural Resources	
Alternate	
Andreas PAPASOLOMONTOS	Nicosia
Director-General, Ministry of Agriculture and Natural Resources	
Alternate	
George F. POULIDES	Rome
Alternate Permanent Representative of Cyprus to FAO	
Associate	
George CAMELARIS	Nicosia
Agricultural Officer, Ministry of Agriculture and Natural Resources	

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CHECOSLOVAQUIA

Delegate	
Jan SCHWARZ	Rome
Counsellor, Permanent Representative of Czechoslovakia to FAO	

Alternate
Anton KOVACIK Prague
Director, Agriculture Research Institute
for Crop Production
Associate
Martin WALTER Prague
Attaché of the Federal Ministry for
Foreign Affairs

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Delegate
Hans Jørgen KRISTENSEN Copenhagen
Permanent Secretary of State
Ministry of Agriculture
Alternate
John GLISTRUP Rome
Counsellor
Permanent Representative of Denmark to FAO
Alternate
Jørgen PEDERSEN Copenhagen
Secretary General, Danish Family Farmers'
Associations

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Delegate
Taisto TAHKAMAA Helsinki
Minister of Agriculture and Forestry
Alternate
Antti NIKKOLA Helsinki
Chairman of the National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Forestry
Alternate
Klaus TAPANI Helsinki
Head of the Veterinary Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Associate
Kari AIRAKSINEN Helsinki
Inspector of Fisheries
Ministry of Agriculture and Forestry
Associate
Niilo HINTIKKA Helsinki
Assistant Director, National Board
of Agriculture
Adviser
Martti PURA Helsinki
Political Secretary, Ministry of
Agriculture and Forestry

FRANCE - FRANCIA

Délégué
Albert FEQUANT Rome
Ambassadeur de France auprès de l'OAA
Suppléant
Pierre ELMANOWSKY Paris
Secrétaire général du Comité inter-
ministériel pour l'agriculture et
l'alimentation
Suppléant
Pierre André G. BORGOLTZ Paris
Chargé de Mission
Service des Relations internationales
Ministère de l'agriculture
Suppléant
Patrick PASCAL Paris
Secrétaire adjoint (Orient)
Direction des Nations Unies et des
Organisations internationales
Ministère des relations extérieures

Conseiller
Georges BRETENET Paris
Contrôleur général des services vétérinaires
Direction de la qualité
Ministère de l'agriculture
Conseiller
Françoise LUCAS (Mme) Paris
Ingénieur du GREF, Centre national du
machinisme agricole du génie rural, des
eaux et forêts

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE,
REPUBLIQUE FEDERALE D' - ALEMANIA, REPUBLICA
FEDERAL DE

Delegate
Franz Josef SPECKS Bonn
Ministerialdirigent, Federal Ministry of
Food, Agriculture and Forestry
Alternate
Wolfgang A.F. GRABISCH Bonn
Ministerialrat, Federal Ministry of Food,
Agriculture and Forestry
Adviser
Klaus Jörg BOSCH Sofia
First Counsellor, Embassy of the
Federal Republic of Germany
Adviser
Gerhard LIEBER Rome
Counsellor, Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany to FAO

GREECE - GRECE - GRECIA

Delegate
Efsthathios YIOTAS Athens
Vice-Minister of Agriculture
Alternate
Vassilios VASSALOS Athens
Counsellor, Director International
Economic Organizations Division
Ministry for Foreign Affairs
Alternate
Sotiris LEONTIDIS Athens
Chairman, National FAO Committee of Greece
Alternate
Nicolas A. SALTAS Rome
Acting Permanent Representative
of Greece to FAO
Associate
Ioannis BALTATZIS Athens
Head, International Relations Division
Ministry of Agriculture
Adviser
Spyrios KYRITSIS Athens
Professor in Agriculture, College of Athens
Adviser
Ilias DRIZOS Athens
Head of Veterinary Division
Ministry of Agriculture
Adviser
Haralambos SARAFIS Athens
Head of Fisheries Division
Ministry of Agriculture
Special Adviser
Michel-Akis PAPAGEORGIOU Athens
Ambassador, Ministry for Foreign Affairs

Delegate
László PAPOCSI Budapest
Deputy Minister of Agriculture and Food
Chairman, Hungarian National Committee
for the Food and Agricultural Organizations
of the United Nations

Alternate
Lajos ZELKO Budapest
Secretary-General
Hungarian National FAO Committee
Ministry of Agriculture and Food

Alternate
Péter VANDOR Rome
Counsellor, Permanent Representative of
Hungary to FAO

Alternate
Margit ZOLETNIK (Mrs) Budapest
Counsellor, Department for International
Organizations, Ministry for Foreign Affairs

Adviser
Maria GALVOLGYI (Mrs) Budapest
Senior Officer, FAO Secretariat
Hungarian National Committee for the Food
and Agricultural Organizations of the
United Nations

Adviser
Péter TOTH Budapest
Senior Officer
Department of Foreign Relations
Ministry for Agriculture and Food

Adviser
László CSONTOS Budapest
Head of Virology
Central Veterinary Institute

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Delegate
Palmi JONSSON Reykjavik
Minister of Agriculture

Alternate
Sveinbjorn DAGFINSSON Reykjavik
Secretary-General, Ministry of Agriculture

Alternate
Thorsteinn INGOLFSSON Reykjavik
Minister Counsellor
Ministry for Foreign Affairs

Alternate
Bjorn SIGURBJORNSSON Reykjavik
Director, Agricultural Research Institute
Chairman, Icelandic FAO National Committee

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

ISRAEL

Delegate
Yaacov PRIDAN Rome
Permanent Representative of Israel to FAO

ITALY - ITALIE - ITALIA

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

MALTA - MALTE

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Delegate
Jan SONNEVELD Rome
Minister Plenipotentiary, Permanent
Representative of the Netherlands to
FAO and WFP

Alternate
Nico SLOT The Hague
Policy Adviser to the Director-General for
Agriculture and Food, Ministry of
Agriculture and Fisheries

Alternate
Pieter SLOT The Hague
Research Inspector, Government
Service for Land and Water Use

Adviser
Johan KATS Sofia
Agricultural Attaché
Embassy of the Netherlands

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

Delegate
Sigvart Erling HOVLAND Oslo
Personal Adviser to the Minister of
Agriculture, Ministry of Agriculture

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Delegate
Andrzej KACALA Warsaw
Deputy Minister, Ministry of
Agriculture and Food Economy

Alternate
Czeslaw MUSZALSKI Warsaw
Adviser to the Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs

Associate
Andrzej DYGNAROWICZ Warsaw
Specialist, Department of Technics and
Transport, Ministry of Agriculture
and Food Economy

Associate
Malgorzata PIOTROWSKA Warsaw
Specialist, Polish FAO Committee,
Ministry of Agriculture and Food Economy

Associate
Andrzej BADYOCZEK Warsaw
Head of Section Animal Health
Ministry of Agriculture and Food Economy

PORTUGAL

Delegate
José Eduardo MEDES FERRÃO Lisbon
Chairman, Portuguese National FAO Committee

Alternate
Rui Fernando DE MEIRA FERREIRA Rome
Counsellor, Permanent Representative of
Portugal to FAO

Alternate
Ilídio Ismael GOMES BARBOSA Lisbon
Director-General, Agricultural International
Cooperation, Ministry of Agriculture,
Commerce and Fisheries

Alternate
Carlos FONTES Lisbon
Director-General, Veterinary Department
Animal Production

Alternate
José FERREIRA Sofia
Embassy of Portugal

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Délégué
Marin CONSTANTIN Bucarest
Adjoint du Ministre de l'agriculture
et de l'industrie alimentaire
Ministère de l'agriculture et de
l'industrie alimentaire

Suppléant
Dimitriu NICOLAE Bucarest
Secrétaire, Comité national de la FAO
Conseiller
Ameliah CRETU Bucarest
Attaché, Ministère des affaires étrangères

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Delegado
José Ramón PRIETO Ginebra
Consejero de Agricultura, Pesca y
Alimentación, Delegación Permanente de
España ante las Organizaciones Internacionales
Suplente
Juan Ignacio OVEJERO Madrid
Secretario, Comité Nacional Español para la FAO
Suplente
Antonio PEREZ-MARSA HERNANDEZ Roma
Consejero, Representante Permanente de
España ante la FAO
Suplente
José Joaquín GARCIA DEL CASTILLO
Jefe del Gabinete Asesor del Secretario
General Técnico, Ministerio de Agricultura,
Pesca y Alimentación Lisboa
Asesor
Luis BERBIELA Madrid
Jefe del Servicio de Repoblaciones
Instituto para la Conservación de la
Naturaleza (ICONA)
Asesor
Fernando BARRIENTOS Madrid
Director Relaciones Internacionales
Instituto para la Conservación de la
Naturaleza (ICONA)
Asesor
Antonio RUIZ DIAZ Madrid
Vocal de la Junta Asesora
Ministerio de Economía y Comercio
Asesor
Lázaro Gregorio LOPEZ FERNANDEZ Madrid
Subdirector General de Veterinaria y
de Salud Pública, Ministerio de
Sanidad y Consumo
Asesor
Francisco Javier GARCIA-RAMOS Madrid
Asesor Técnico, Instituto Nacional
de Investigaciones Agrarias
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Asesor
Rafael ORTEGA Madrid
Ingeniero de Planes, Ministerio de
Industria y Energía
Asesor
Manuel FLORES LASARTE Madrid
Jefe de la Sección de Higiene y Profilaxis
de la Subdirección de Sanidad Animal
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Asesor
Jorge CANOVAS MENDEZ Madrid
Jefe de la Sección de Relaciones
Internacionales, Instituto de Relaciones
Agrarias, Ministerio de Agricultura,
Pesca y Alimentación
Asesor
Mario ADALID ELORZA Madrid
Instituto de Relaciones Agrarias

SWEDEN - SUEDE - SUECIA

Delegate
Ingvar WIDEN Stockholm
Chairman, Swedish National FAO Committee
Director-General, National Board of
Agriculture, Ministry of Agriculture
Alternate
Gunnar HOERSTADIUS Stockholm
Secretary, Swedish National FAO Committee
Ministry of Agriculture
Alternate
Lennart HANNERZ Stockholm
Director-General, National Board of Fisheries
Ministry of Agriculture

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Délégué
Hans POPP Berne
Vice-Directeur
Office fédéral de l'agriculture
Suppléant
Théodor GLASER Rome
Conseiller agricole, Représentant permanent
de la Suisse auprès de la FAO
Suppléant
René BRUGGER Berne
Secrétaire du Comité national suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture

TURKEY - TUROUIE - TURQUIA

Delegate
Osman TEXINEL Ankara
Under-Secretary, Ministry of Agriculture
and Forestry
Alternate
A. Erdinç KARASAPAN Rome
Minister Counsellor, Permanent Representative
of Turkey to FAO
Associate
Güngör OKAY Ankara
Expert at the Foot-and-Mouth Disease
Institute, Ministry of Agriculture and
Forestry

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Delegate
M.C. WENNER (Mrs) London
Principal, External Relations Division
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Alternate
John Gokdon LOXAM London
Assistant Chief Veterinary Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Delegate
Milorad STANOJEVIC' Belgrade
Member of the Federal Executive Council
President of the Federal Committee for
Agriculture
Alternate
Milan ZJALIC Rome
Minister Counsellor, Permanent Representative
of Yugoslavia to FAO

Alternate
Ljubomir STAMBUK Belgrade
Counsellor in the Federal Committee for
Agriculture
Alternate
Rondic' RIFAT Sofia
Secretary of the Embassy of Yugoslavia

OBSERVER NATIONS - ETATS OBSERVATEURS -
ESTADOS OBSERVADORES

FAO Member Nations from other Regions
Etats Membres de la FAO d'autres régions
Estados Miembros de la FAO de otras regiones

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Roger SORENSON Rome
Minister-Counsellor for FAO Affairs
Permanent Representative of United States
of America to FAO

Member Nations of the United Nations
Etats Membres des Nations Unies
Estados Miembros de las Naciones Unidas

GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC - REPUBLIQUE DEMO-
CRATIQUE ALLEMANDE - REPUBLICA DEMOCRATICA
ALEMANA

Joachim SCHRADER
Ministry of Agriculture, Forestry and
Food Economy Berlin

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS - UNION DES
REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES - UNION DE
REPUBLICAS SOCIALISTAS SOVIETICAS

Gennadii POPOV Moscow
Deputy Director, General Department for
Agricultural Science and Extension
Ministry of Agriculture

Ivan LOUPASHKO-STALSKII Moscow
Head of Department for International
Organizations, Ministry of Agriculture

Nikolay RUDENKO Sofia
Agricultural Attaché, Embassy of USSR

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND
SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES
INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y
ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE
(ECE)
COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'EUROPE (CEE)
COMISION ECONOMICA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA
EUROPA (CEPE)

Youri P. CHESTNOY Geneva
Deputy Executive Secretary

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)

Juan Felipe YRIART
Deputy Executive Director a.i.

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT (PNUD)
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL
DESARROLLO (PNUD)

Roman ISSINSKI Geneva
Chief, Programme Section
UNDP European Office

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA (OIEA)

Carl G. LAMM Vienna
Deputy Director, Joint FAO/IAEA Division of
Isotope and Radiation Applications of Atomic
Energy for Food and Agricultural Development

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNE-
MENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBER-
NAMENTALES

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY (EEC)
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE)
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA (CEE)

Mogens MARCUSSEN Bruxelles
Conseiller principal
Direction générale de l'agriculture

COUNCIL FOR MUTUAL ASSISTANCE (CMEA)
CONSEIL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE MUTUELLE (CAEM)
CONSEJO DE ASISTENCIA ECONOMICA MUTUA (CAEM)

Dimitar YOURUKOV Moscow
Chief, Agricultural Division

Atanas Ganew RADEW Moscow
Counsellor, Agricultural Division

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND
DEVELOPMENT (OECD)
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES (OCDE)
ORGANIZACION DE COOPERACION Y DESARROLLO
ECONOMICOS (OCDE)

Herbert RAIDL Paris
Chef de la Division des politiques agricoles

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS (IOE)
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES (OIE)
OFICINA INTERNACIONAL DE EPIZOOTIAS (OIE)

Nicola BELEV Sofia
Directeur général des services vétérinaires
Ministère de l'agriculture et de l'industrie
alimentaire

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNE-
MENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBER-
NAMENTALES

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL
PRODUCERS (IFAP)
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS
AGRICOLAS (FIPA)
FEDERACION INTERNACIONAL DE PRODUCTORES
AGRICOLAS (FIPA)

David KING Paris
Secretary General

INTERNATIONAL UNION OF FAMILY ORGANIZATIONS (IUFO)
UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES FAMILIAUX
(UIOF)
UNION INTERNACIONAL DE ORGANISMOS FAMILIARES
(UIOF)

André DUFFAURE Paris
Représentant permanent auprès de la FAO

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF AGRICULTURAL,
FORESTRY AND PLANTATION WORKERS (TULAFPW)
UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE, DES FORETS ET
DES PLANTATIONS (UISTAFF)
UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE TRABAJA-
DORES DE LA AGRICULTURA, DE LOS BOSQUES Y DE
LAS PLANTACIONES (UISTABP)

Miladin CHATEROV Sofia
Membre du Comité directeur
Président, Syndicat des travailleurs
agricoles et de l'alimentation de la
Bulgarie

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT - SECRETARIAT DU
PAYS HOTE - SECRETARIA DEL PAIS HOSPEDANTE

Fonctionnaire chargé de liaison
K. TANUSHEV

Secrétaire Comité d'organisation
D. ANDREEVSKI

Fonctionnaire adjoint chargé de l'organisation
M. MIHAÏLOV

Chargé des Congrès et du Transport
T. MIHOV

Assistants chargés des Congrès
P. KRACHMAROV
Ms M. PCHELINTSEVA
Ms L. BELINSKA
Ms G. GETCHEVA

Chargé du Protocole
G. GANTCHEV

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA
CONFERENCE - SECRETARIA DE LA CONFERENCIA

Secretary
B. BIET

Conference Affairs Officer
Ph. MENGIN

Assistant Conference Affairs Officer
Ms A. LE CLAINCHE

Reports Officer
R. PLANTIER

Information Officer
H. VON LOESCH

Documents Officer
Ms S. OCCHIPINTI-NAVARRETTE

Translators
Ms S. DE GUNZBURG
J. REIG
Ms A. Von SUCHENKO

Interpreters
C.H. BIASS J.P. ALLAIN
Ms M.T. DE LANDA Ms L. DE WAL
F. PIRAUD B. DOEMPKE
J. SALA J. DROWSKI
A. SOLE-LERIS Ms A. GANZIN
Ms G. WHYTE Ms M. SCHNEIDER-SEIFERT

Secretaries
Ms A. ADDA Ms M. ROBERTSON
Ms H. BIRCH Ms G. SABATINI
Ms D. CORVEST Ms A. WRIGHT-BENVENUTO
Ms R. HANNAT Ms I. ZAPATER

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO -
FUNCIONARIOS DE LA FAO

E. SAOUMA
Director-General

S. STAMPACH
Regional Representative for Europe

D.F.R. BOMMER
Assistant Director-General
Agriculture Department

J.E. CARROZ
Secretary General, FAO World Conference on
Fisheries, Management and Development

R.B. GRIFFITHS
Director, Animal Production and Health Division

P. MEIHSL
Deputy Director and Chief Agriculture Section,
Joint ECE/FAO Agriculture and Timber Division

Ms D. MORO
Personal Assistant to the Director-General

F.J. MOUTTAPA
Senior Officer
Natural Resources and Human Environment

A. REGNIER
Director, Office for Inter-Agency Affairs

ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

	<u>Point de l'ordre du jour</u>
ERC/82/1 Ordre du jour provisoire annoté	3
ERC/82/2 Rapport sur les activités de la FAO en Europe et notamment mesures prises pour donner suite aux principales recommandations de la précédente Conférence régionale	8
ERC/82/3 Programme de travail de la FAO dans la région, 1982/83	8
ERC/82/4 Sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour l'agriculture et le développement rural	9
ERC/82/5 Rapport sur la préparation de la Conférence mondiale sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches	10
ERC/82/6 Système de lutte contre les principales maladies animales en Europe	11
ERC/82/7 Représentation de la région GCRAI	12
<u>Série ERC/82/INF</u>	
ERC/82/INF/1 Note d'information	
ERC/82/INF/2 Calendrier provisoire	
ERC/82/INF/3 Liste provisoire des documents	
ERC/82/INF/4 Liste provisoire des participants	

ANNEXE D

ALLOCUTION DE MONSIEUR EDOUARD SAOUMA, DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant tout, souhaiter la bienvenue à leurs Excellences les Ministres, Chefs et Membres de délégations ici présents, ainsi qu'aux distingués observateurs et représentants des organisations internationales et régionales qui honorent cette réunion de leur présence. Je salue en particulier la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe avec la collaboration de laquelle la présente Conférence est organisée.

Je saisis cette occasion pour adresser en mon nom personnel, au nom de la FAO et, j'en suis sûr, de vous tous, nos remerciements les plus sincères au peuple et au Gouvernement de la Bulgarie pour la généreuse hospitalité dont nous bénéficions. La qualité des installations et le soin méticuleux mis à pourvoir aux moindres détails ne démentiront certes pas la tradition d'accueil, si bien connue, du peuple bulgare. Nos travaux ne pourront que bénéficier de conditions aussi favorables.

M'adressant à un auditoire européen, peut-être devrais-je concentrer mon intervention sur les seuls problèmes agricoles et les activités de la FAO dans votre région.

Mais vous conviendrez avec moi qu'on ne peut s'abstraire de la toile de fond des relations internationales. L'Europe vit, dans une large mesure, de ses échanges. C'est un des premiers fournisseurs et des premiers clients des pays en développement. La santé économique de ces derniers retentit ainsi directement sur elle. La récession dans les pays développés déprime les exportations du tiers monde et, donc, sa croissance. Mais, à l'inverse, la stagnation économique dans les pays en développement ferme progressivement les débouchés dont les pays développés ont besoin pour sortir de la crise et réduire le chômage.

L'Europe, en particulier, a besoin de partenaires commerciaux dynamiques et solvables.

On ne peut échapper à l'interdépendance objective qui lie tous les pays du monde. Vous comprendrez donc que je commence mon bref propos par un rappel de la situation alimentaire mondiale et quelques commentaires sur les perspectives du développement.

Etat des récoltes

En ce moment de l'année, on peut dresser un bilan de la campagne agricole passée et tenter une première estimation pour l'année en cours. Globalement, la situation est satisfaisante. Les récoltes de 1981 ont été excellentes un peu partout dans le monde, bien qu'elles aient légèrement régressé en Europe. Celles de 1982 s'annoncent également abondantes avec des pointes records, notamment dans certains pays européens.

En 1981, la production agricole totale a augmenté de quelque 2,9 pour cent, en contraste marqué avec la stagnation des deux années précédentes. La production mondiale de céréales s'est accrue de quelque 100 millions de tonnes, atteignant le milliard et demi. L'Europe compte pour plus de 400 millions de tonnes dans ce total.

Ce niveau devrait à nouveau être dépassé cette année. En Europe occidentale, on prévoit que les récoltes de blé et de céréales secondaires excéderont nettement celles de l'année dernière. En Europe orientale, la production de blé pourrait être légèrement supérieure, alors que, pour les céréales secondaires, ce sera sans doute l'inverse. Par contre, les récoltes en URSS risquent d'être mauvaises pour la quatrième année consécutive.

Ces moissons excellentes au niveau mondial sont les bienvenues. Elles permettront de regarnir substantiellement les stocks de réserve. On estime qu'au début des campagnes 1982/1983 ceux-ci atteindront quelque 270 millions de tonnes de céréales ou 18 pour cent de la consommation mondiale. Toutefois, l'augmentation escomptée proviendra en grande partie des céréales secondaires et sera concentrée dans les principaux pays exportateurs. Les stocks dans les pays en développement resteront, pour leur part, dangereusement insuffisants. Les excédents dans certains coins du monde n'empêcheront pas la faim dans d'autres.

Les pays en développement, dans l'ensemble, ont également bénéficié de bonnes récoltes, mais les progrès ont été très inégalement répartis. L'Inde vient même de reprendre ses importations de blé, à la suite d'une mousson insuffisante et erratique. Vingt-deux pays souffrent de pénuries alimentaires aiguës. Près de 10 millions de réfugiés ont besoin d'aide pour leur subsistance quotidienne. Dans de nombreux pays à bas revenus, les disponibilités alimentaires par habitant diminuent, particulièrement en Afrique. Les importations céréalières des pays en développement ont atteint le chiffre impressionnant de 100 millions de tonnes.

Perspectives du développement

Au demeurant, on ne peut isoler l'agriculture du reste de l'économie et ce sont les perspectives mêmes du développement dans le tiers monde qui deviennent de plus en plus problématiques. Ces pays sont, en réalité, les premières victimes de la récession.

Chute des cours des produits de base, accroissement du volume et du coût des produits importés, charge excessive des emprunts contractés et cherté de l'argent, tout se conjugue pour aggraver leur situation. Leur endettement devient d'ailleurs proprement insupportable et compromet leur avenir: quelque 516 milliards de dollars en 1981. Selon le FMI, rien que les paiements au titre du service de la dette représenteront en 1982 quelque 22 pour cent des recettes d'exportation de biens et de services des pays en développement non pétroliers.

Leurs difficultés sont accentuées par l'instabilité chronique des marchés et la remontée du protectionnisme.

Les cours des produits de base sont aujourd'hui au plus bas ou subissent des fluctuations brutales. L'exemple du sucre défie toute logique. Les négociations sur la plupart des produits piétinent. Les accords existants fonctionnent de manière peu satisfaisante. L'échec des discussions sur les céréales bloque tout progrès dans le domaine de la sécurité alimentaire mondiale. Le Fonds commun sur les produits de base n'a pas encore vu le jour. Sept pays européens seulement ont ratifié l'accord jusqu'à présent. Le STABEX ne peut satisfaire toutes les demandes de transfert et son élargissement, évoqué à plusieurs reprises, n'est toujours pas acquis.

Les pays en développement se heurtent aussi à de nombreuses mesures tarifaires et non tarifaires qui entravent leurs exportations sur les marchés des pays développés. La concurrence entre pays riches et les politiques de soutien et de subsides à l'exportation évincent les plus faibles des marchés tiers.

Pourtant, on ne sortira de la crise que grâce à une expansion généralisée des échanges. Celle-ci présuppose une stabilisation durable des marchés à des prix rémunérateurs et le maintien d'un système commercial ouvert qui tienne compte des besoins particuliers des pays en développement. Les délibérations du GATT, en novembre prochain, devraient être l'occasion de décisions positives, car l'escalade des mesures unilatérales et des représailles qu'elles suscitent ne peut que nuire à tous.

Monsieur le Président,

Mon intention n'est pas de dresser un tableau pessimiste des choses. C'est de souligner le risque qu'il y aurait, pour l'équilibre du monde, à laisser se poursuivre la dérive économique du tiers monde.

Dans les circonstances présentes, ces pays ont plus que jamais besoin de la solidarité agissante de la Communauté internationale. Malgré cela, on constate une dégradation du climat des relations internationales et un blocage des négociations globales Nord/Sud.

L'aide au développement régresse en termes réels alors qu'elle atteint à peine la moitié de l'objectif fixé par les Nations Unies à 0,70 pour cent du Produit National Brut.

Je me sens donc contraint de faire doublement appel à vous.

Aide accrue à l'agriculture

En premier lieu, je voudrais plaider auprès des pays développés, tant de l'ouest que de l'est, pour une aide accrue au développement agricole du tiers monde. Produire davantage est, certes, la responsabilité première des pays pauvres eux-mêmes. Nombre d'entre eux n'y consacrent que 5 à 10 pour cent de leur budget et il est vrai que c'est trop peu. Mais il est tout aussi peu admissible que l'aide au développement agricole ne cesse de baisser en valeur réelle depuis 1979, alors que l'agriculture a été reconnue comme la première des priorités par tous les Sommets récents de Chefs d'Etat et de gouvernements.

Je suis particulièrement préoccupé de ce que les ressources d'organismes aussi importants que l'AID, le PNUD, le FIDA aient été réduites de quelque 25 à 30 pour cent en termes réels.

De même, les moyens d'action du PAM s'érodent d'année en année malgré l'augmentation constante des besoins. Pour la période 1981-1982, les ressources du Programme n'atteignent encore que 82 pour cent de l'objectif fixé à un milliard de dollars et, pour 1983-1984, à peine 52 pour cent sont couverts à ce jour. En 1981, la Réserve alimentaire internationale d'urgence avait heureusement atteint son objectif minimum de 500 000 tonnes de céréales, mais cette année les contributions ne totalisent présentement que 405 000 tonnes.

Je me permets d'en appeler aux pays donateurs, traditionnels et potentiels, pour qu'ils contribuent généreusement tant aux ressources régulières du PAM qu'à ladite Réserve.

Dans un certain nombre de pays exportateurs, les surplus céréaliers vont s'accumuler et les coûts de soutien et les subsides d'exportation s'alourdir. Une aide alimentaire accrue allégerait la situation. En outre, la détente actuelle des prix devrait, sur le plan financier, faciliter des donations additionnelles.

Sécurité alimentaire mondiale

En deuxième lieu, les bonnes récoltes actuelles devraient faciliter les discussions sur la sécurité alimentaire mondiale. Il faut surmonter l'échec des négociations d'un nouvel accord international sur les céréales et réaliser une percée décisive dans ce domaine.

En fait, il suffirait de se conformer à la recommandation de la 69ème Conférence interparlementaire, tenue récemment à Rome, préconisant "d'adopter des politiques et des objectifs céréaliers, de constituer des réserves alimentaires de sécurité, conformément aux directives du Plan d'action de la FAO concernant la sécurité alimentaire mondiale".

Certes quelques progrès ont été réalisés dans le passé, mais ils restent insuffisants pour garantir l'approvisionnement des pays pauvres à déficit alimentaire en cas de mauvaises récoltes généralisées.

C'est pourquoi, j'ai proposé que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale réexamine, à sa prochaine session, le concept même de sécurité alimentaire, ses différentes composantes et les voies et moyens pour mettre en place un système efficace et fiable.

Je suis persuadé de pouvoir compter sur la coopération de vos pays dans l'examen de ces différentes questions.

Monsieur le Président,

Je voudrais maintenant en venir au Programme de la FAO en Europe.

Lorsque j'ai eu l'honneur de prendre pour la première fois la parole devant vous en tant que Directeur général à Bucarest, lors de la 10ème Conférence régionale en 1976, je me suis engagé à ce que la contribution de la FAO aux activités nationales et régionales en Europe ait, comme dans le reste du monde, un caractère pratique et soit orientée vers l'action.

Les réseaux coopératifs européens

Je me félicite de constater que les pays membres m'ont toujours accordé leur soutien et que des progrès appréciables ont été réalisés dans cette voie.

En voici quelques exemples.

En premier lieu, je citerai les réseaux coopératifs européens de recherche agricole. Ceux-ci se sont développés graduellement à partir de 1974, suivant la recommandation de la 7ème Conférence régionale pour l'Europe et à la suite d'études menées sous l'égide de la Commission européenne d'agriculture.

Je me réjouis de la coopération qu'ils ont su promouvoir au sein de la région et de l'intérêt qu'ils ont éveillé auprès d'institutions et de pays situés à l'extérieur. Je note avec satisfaction le soutien unanime dont la Commission européenne d'agriculture les a entourés lors de sa session de juin dernier et le souhait qu'elle a exprimé de les voir poursuivre et intensifier leurs activités.

Leur développement rapide témoigne de leur succès. En 1980, les réseaux rassemblaient 200 institutions coopérantes. Aujourd'hui, ils en comptent quelque 350, dont plus de 40 partenaires situés hors d'Europe.

Des améliorations notables ont également été apportées à leur structure et à leurs méthodes de travail afin de mieux répondre à l'attente de leurs utilisateurs.

Ils continueront, certes, d'adapter leurs programmes à l'évolution des besoins du développement agricole avec le souci de promouvoir le transfert de technologie non seulement entre pays développés, mais aussi entre ces derniers et les pays en développement.

Programme européen pour les énergies rurales

En second lieu, je mentionnerai le réseau coopératif européen pour les énergies rurales, créé en octobre 1981 et qui a tenu sa première consultation en mai de cette année.

Dès la Conférence régionale d'Athènes en 1980, j'avais donné mon assentiment à cette entreprise dont je pressentais l'intérêt pour les pays de l'Europe et au-delà. Les lignes de recherche retenues pour le réseau semblent particulièrement judicieuses et prometteuses: conservation de l'énergie; production et récolte de la biomasse et des fins énergétiques; technologies pour les énergies rurales nouvelles et renouvelables; systèmes énergétiques intégrés. Par l'échange d'informations et d'expérience entre instituts intéressés, c'est l'ensemble de la recherche dans cet important secteur qui se trouvera stimulé. L'organisation systématique des contacts entre chercheurs devrait, en outre, éviter les doubles emplois.

Le réseau fonctionnera sur la base de contributions volontaires. A ce jour, un certain nombre de pays ont déjà versé leur première participation financière au fonds fiduciaire, démontrant ainsi, de manière tangible, leur intérêt pour ce nouveau programme.

Programme européen d'emploi et de développement rural

Troisième exemple enfin: le programme européen d'emploi et de développement rural, en cours d'élaboration par le Bureau régional pour l'Europe, avec la collaboration active de la Division conjointe FAO/Commission économique pour l'Europe.

Ce programme fait suite à l'étude soumise à la Conférence régionale d'Athènes sur les politiques et problèmes de la main-d'oeuvre agricole dans la région européenne. La Conférence avait, à l'époque, recommandé à la Commission européenne d'agriculture d'approfondir l'examen de ces questions, notamment celles de l'agriculture à temps partiel et de la pluriactivité rurale.

Les travaux ainsi entrepris, en étroite liaison avec le Groupe de travail de la femme et de la famille agricole dans le développement rural, déboucheront sur un programme d'action concret: coopération technique multi/bilatérale de type ponctuel dans laquelle certains d'entre vous se sont engagés; échange d'expériences au moyen de séminaires et réunions de groupes d'experts que vous avez déjà proposés, par exemple, en vue d'organiser des cours internationaux de formation des femmes à la gestion de l'exploitation agricole; projets de terrain de développement rural pluriactif.

Les trois exemples que je viens de vous citer ont des traits communs qui, me semble-t-il, correspondent bien aux soucis et aux intérêts que nous partageons concernant les activités de la FAO en Europe:

- il s'agit, tout d'abord, de programmes sélectifs et qui répondent à des priorités effectives; votre appui constant en est la confirmation;

- ces programmes contribuent au renforcement de la coopération intra-européenne;

- enfin, ils ont tous, ou sont susceptibles d'avoir, des prolongements extra-européens au bénéfice immédiat des pays en développement.

Conférence sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches

Avant de conclure, permettez-moi, Monsieur le Président, de revenir un instant sur un problème global. Nombre d'entre vous doivent avoir connaissance des préparatifs en cours pour organiser une Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et la mise en valeur des pêches. Prévue pour le printemps de 1984, cette Conférence devra étudier les problèmes posés par la mise en application du nouveau régime des océans ainsi que les aspects sociaux et économiques de l'aménagement et la mise en valeur des pêches.

Elle devra se pencher sur les besoins futurs et le potentiel qu'offre le secteur des pêches non seulement maritime, mais aussi des pêcheries intérieures et de l'aquaculture. Elle traitera de questions aussi importantes que celles de l'impact du nouveau régime des océans sur le marché international du poisson, des besoins et des intérêts des pays géographiquement désavantagés, de la coopération internationale et du rôle de l'aide bilatérale et multilatérale dans le développement des pêcheries du tiers monde. Les pays européens ont une longue tradition de la pêche. Je suis persuadé que l'importance de cette Conférence ne leur échappera pas, alors que vient d'être adoptée, en avril dernier, une nouvelle convention sur le droit de la mer. C'est tout un pan des relations internationales qui vient de faire l'objet d'une codification substantielle, aux nombreuses implications.

Je suis persuadé que vos pays ne manqueront pas d'apporter à cette Conférence, et à sa phase préparatoire en 1983, une contribution positive, particulièrement sur des sujets comme la coopération technique ou les transferts de technologie aux Etats côtiers en développement. Le document qui vous est présenté, ERC/82/5, décrit la portée de cette Conférence et c'est avec grand intérêt que nous prendrons note de vos commentaires.

Monsieur le Président,

Il est temps de conclure. Je vous ai fait part de mes préoccupations devant le climat actuel des relations économiques internationales et la détérioration progressive de la situation alimentaire de nombreux pays à faible revenu. J'ai appelé de mes vœux une aide accrue au développement agricole et une action décisive en faveur d'un véritable système de sécurité alimentaire. Voilà des sujets d'importance capitale pour le bien-être de millions de personnes de par le monde.

Je ne vous ai pas entretenus en détail du Programme de la FAO en Europe. Celui-ci vous est familier et je puis vous affirmer qu'il se poursuivra dans la limite des moyens disponibles. Je tiens d'ailleurs, en terminant, à vous assurer que je reconnais pleinement le rôle que la région européenne joue auprès de l'Organisation. Vos pays financent près de la moitié de son budget régulier et certains d'entre eux constituent la source principale de financement des fonds fiduciaires. Ils contribuent ainsi directement à soutenir nos programmes de terrain au bénéfice des plus pauvres.

Je les remercie de leur générosité et de ce témoignage de confiance envers notre Organisation. Leur soutien est pour nous un précieux motif d'encouragement dans notre lutte contre la faim et la malnutrition.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

ANNEXE E

ALLOCUTION DE M. YOURI P. CHESTNOY,
SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

C'est pour moi un honneur et un plaisir que de prendre aujourd'hui la parole devant la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe au nom du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, qui, à son grand regret n'est pas en mesure d'assister lui-même à cette conférence. Il m'a demandé de vous transmettre ses meilleurs voeux.

Comme vous le savez, la Commission économique pour l'Europe fait partie des organismes régionaux des Nations Unies et, à ce titre, elle a un mandat régional clairement défini. En vertu de ce mandat, la CEE est devenue au fil des ans une instance où tous les pays de la région peuvent confronter leurs opinions et leurs expériences et tenter ensemble une évaluation de la conjoncture internationale et de son influence sur les économies des pays. La CEE est aussi le cadre d'une coopération régulière dans les domaines de l'économie, de la technologie et de l'environnement, une banque de données comparables et un lieu de réunion d'experts de nombreux domaines.

Le mandat régional de la CEE couvre tous les grands secteurs de l'économie et implique des activités scientifiques, technologiques ou de protection de l'environnement qui intéressent tous ces secteurs. Selon la définition de l'ONU, tous les Etats Membres de la CEE sont des pays développés, c'est-à-dire des pays industrialisés où les industries manufacturières et les services sont bien développés. Cependant l'agriculture, malgré toute la diversité que l'on observe à l'intérieur de l'Europe et malgré l'apport relativement faible qu'elle fait à l'économie de nombreux pays, reste un secteur fondamental de l'économie européenne.

Ainsi l'agriculture a cessé d'être un secteur un peu à part, plus ou moins autonome et ses problèmes se répercutent plus rapidement et plus durement sur les autres secteurs et vice versa. Ces changements ont modelé les travaux de la CEE dans les domaines de l'agriculture et du bois, qui correspondent parfaitement au mandat de la CEE.

Je pourrais ajouter tout de suite que ces activités sont en général menées en étroite coopération avec la FAO, cette collaboration étant assurée au niveau du secrétariat par une division mixte CEE/FAO et au niveau opérationnel grâce au parrainage commun de pratiquement tous les organismes subsidiaires des deux comités CEE et de la plupart des symposiums et séminaires techniques. Les sessions annuelles des Comités permettent de confronter les renseignements à jour sur l'évolution récente de l'agriculture et du secteur du bois ainsi que des politiques suivies dans ces domaines; la CEE publie en outre des études de marchés qui sont une importante source de références sur les principaux produits. Les tendances à moyen et à long terme font l'objet d'études spéciales. Des organes subsidiaires mixtes chargés de la méthodologie statistique s'occupent d'améliorer la base statistique sur laquelle sont fondées toutes ces études.

La liste d'activités techniques menées par la CEE en coopération avec la FAO est très longue et il n'est guère utile d'en faire ici l'énumération complète; mais je vous en citerai quelques exemples.

Les débats de la quatrième session du Groupe de travail mixte FAO/CEE des structures agraires et de la rationalisation des exploitations, tenue en 1981, ont eu pour thème principal le développement des relations entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, et ses conséquences pour la structure agraire. Les autres travaux entrepris par ce groupe portent, par exemple, sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et l'emploi de méthodes et techniques modernes pour résoudre les problèmes de gestion. Le Groupe de travail mixte sur la mécanisation de l'agriculture s'occupe en particulier des problèmes d'énergie et des questions d'environnement. Des symposiums techniques organisés périodiquement permettent de passer en revue les faits nouveaux récents intéressant deux importants inputs agricoles, les produits d'alimentation animale et les engrais, mais maintenant on se penche aussi sur la commercialisation, l'évolution des circuits commerciaux et leurs conséquences sur la production agricole. Naturellement, le Comité du bois suit de

très près l'évolution de l'utilisation du bois dans l'industrie. Il est superflu d'insister sur la très grande importance du travail de normalisation accompli par la CEE pour les produits agricoles et pour le bois. L'interdépendance croissante entre l'agriculture et les autres secteurs a également permis de développer les activités conjointes entreprises à l'intérieur de la CEE, par exemple par les Comités des problèmes agricoles et des problèmes de l'eau, dans des domaines comme la pollution des eaux due à la production animale et l'irrigation.

Cette liste est nécessairement incomplète. Celle ne signifie pas que la CEE ne voit pas toute l'importance des questions techniques et économiques qui se posent dans ces secteurs. C'est ce qui apparaît clairement d'après ses travaux courants concernant la structure agraire, la rationalisation des exploitations et la mécanisation agricole ainsi que d'après les rapports techniques et les symposiums sur la fertilité des sols, sur l'utilisation des terres ainsi que sur certaines cultures et sur les problèmes technologiques et économiques que pose l'élevage intensif à grande échelle. Conjointement avec la FAO et l'OIT, la CEE parraine également un Comité des techniques de travail en forêt et de la formation des ouvriers forestiers.

Permettez-moi de m'arrêter quelque peu sur deux des thèmes importants inscrits à l'ordre du jour. Tout d'abord, l'énergie, qui est aussi une priorité du programme de travail de la CEE. A plusieurs égards, la coopération internationale dans le domaine de l'énergie peut être considérée comme la pierre de touche de la coopération économique dans la Région. L'URSS a fait un pas concret dans ce sens quand elle a proposé en 1976 d'organiser un congrès ou une réunion inter-Etats sur l'environnement, l'énergie et les transports. Cela a eu des suites, notamment la nomination de conseillers de haut niveau sur l'énergie. A l'heure actuelle, plus d'un tiers des programmes de la CEE comportent des projets intéressant l'énergie. J'ai déjà mentionné le Groupe de travail sur la mécanisation de l'agriculture qui s'occupe, entre autres, des possibilités, dans sa sphère de compétence, de réduire la consommation et d'utiliser de nouvelles sources d'énergie. Un fait nouveau d'importance a été le séminaire CEE tenu récemment au lac Ohrid en Yougoslavie, au cours duquel on a analysé la demande d'énergie, notamment d'énergie thermique et les formes d'énergie les mieux adaptées pour répondre à cette demande. On a notamment examiné avec une attention particulière les possibilités offertes par le bois de feu et la biomasse. Je citerai aussi le séminaire tenu récemment sur les économies d'énergie dans les scieries. En ce qui concerne les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en général, nous avons calculé qu'elles pourraient fournir jusqu'à 15 pour cent de l'énergie nécessaire dans notre région à la fin du siècle. A sa dernière session, la Commission économique pour l'Europe a pris une décision concernant l'énergie et en particulier, a invité le Secrétaire exécutif à convoquer une réunion ad hoc sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. La FAO a récemment créé un réseau coopératif européen pour les énergies rurales, et je suis heureux de pouvoir vous confirmer que la CEE entend coopérer avec ce réseau chaque fois que sa collaboration sera utile.

Passant à un tout autre sujet, j'ai noté qu'en examinant les activités FAO en Europe, vous vous pencherez également sur les questions de l'emploi rural et de la pluriactivité. Dans une certaine mesure au moins, c'est la suite et le prolongement de projets menés précédemment pour résoudre les problèmes des régions défavorisées par la nature où les problèmes de l'emploi sont sérieux et où il est important de pouvoir combiner des activités agricoles et non agricoles. La réalisation de ces projets est un très bon exemple de la coopération étroite et efficace entre la FAO et la CEE. On a commencé à s'intéresser de près aux régions défavorisées lors d'un débat général de la Conférence régionale de 1976, depuis, le Groupe de travail mixte sur la structure agraire et la rationalisation des exploitations, a poursuivi diverses activités dont la dernière étape a été un symposium sur l'agriculture et le tourisme tenu au début de l'année.

La pluriactivité soulève toutes sortes de questions et a des répercussions dans de nombreux domaines. On peut toutefois distinguer deux formes fondamentales de pluriactivité. Dans les deux cas, non seulement l'agriculture à proprement parler, mais aussi la population agricole, sont de plus en plus intégrées dans l'économie générale. La première intéresse les petits agriculteurs qui ne peuvent tirer de leur exploitation de quoi subvenir aux besoins de leurs familles et doivent donc, eux-mêmes ou certains membres de leur famille travailler à l'extérieur. Effectivement à l'heure actuelle, les exploitations qui tirent un revenu d'appoint, sinon le revenu principal, d'autres sources, sont déjà dans de nombreux pays d'Europe occidentale, la majorité. La

deuxième forme de pluriactivité est celle des grandes exploitations dont les activités dépassent le cadre de la production agricole proprement dite. Ce peuvent être des activités économiques, souvent liées à l'agriculture comme dans le cas de l'approvisionnement en inputs tels les produits d'alimentation animale, ou dans le cas de l'entreposage et de la transformation des produits agricoles, mais aussi des activités visant à fournir les services culturels et de santé utiles à la main-d'oeuvre. Il ne faut perdre de vue ni l'une ni l'autre de ces deux formes de pluriactivité dans les activités ultérieures au bénéfice de tous les pays de la région. Jusqu'à présent, je n'ai parlé que des activités de la CEE, et en fait principalement des activités conjointes FAO/CEE dans le domaine de l'agriculture et du bois pour la région de la CEE, où ces secteurs importants de l'économie ne manquent pas de poser un certain nombre de problèmes. Cependant, même si la CEE a un mandat régional clairement défini, cela ne veut pas dire du tout que nous ne pensions pas important de replacer notre région dans le contexte mondial. Le poids de l'Europe dans l'agriculture mondiale se voit d'après quelques chiffres pris dans les statistiques FAO pour 1979-1981: l'Europe produit 30 pour cent des céréales, des fruits, des légumes et du sucre mondiaux, environ 40 pour cent de la viande, près de 60 pour cent du lait, absorbe, plus de 55 pour cent des importations et fournit plus de 40 pour cent des exportations de produits agricoles. Les pays européens se préoccupent aussi, comme tout le monde, des problèmes graves des pays en développement; c'est ce qui a été exprimé une fois de plus à la session de 1982 de la Commission économique pour l'Europe lorsque "de nombreux orateurs ont préconisé de ne ménager aucun effort pour faire en sorte que les résultats des travaux de la CEE soient mis à la disposition des pays en développement" (Rapport annuel, paragraphe 86). Dans sa Résolution 1 (XXXVII) adoptée à la même session, la Commission a notamment prié "...ses organes subsidiaires de prendre en considération, dans leurs travaux, la contribution que la CEE peut apporter aux programmes des Nations Unies pour l'aide aux pays en développement et la nécessité de coopérer efficacement avec d'autres organisations internationales." Il n'y a donc aucun doute à avoir quant à notre volonté de coopérer.

L'importance de l'Europe dans l'agriculture mondiale ne vient pas seulement du poids qu'elle a dans la production et le commerce mondiaux, mais aussi du niveau élevé de technicité et d'expertise qu'elle a accumulé au cours des années et de la diversité des types d'exploitation qui y sont représentés, vu la variété des conditions naturelles politiques, économiques, techniques et sociales. Nous savons bien que la technologie agricole des pays développés n'est peut-être pas toujours la plus appropriée aux pays en développement qui doivent chercher des solutions simples et à forte composante de main-d'oeuvre. Nous savons aussi que les limitations budgétaires font gravement obstacle à la participation active d'experts de ces pays aux travaux de la CEE. Cependant, nous notons avec satisfaction que les documents et les rapports publiés par la CEE seule ou en collaboration avec la FAO suscitent de plus en plus d'intérêt dans les autres régions, et que tout au moins quelques experts de pays en développement, et en particulier de pays méditerranéens non membres, réussissent à participer à nos symposiums techniques.

En résumé, j'espère avoir réussi en ces quelques mots à donner au moins quelques exemples significatifs de problèmes communs à la FAO et à la CEE. Qui dit problèmes communs, dit intérêt commun, et où il y a intérêt commun, des activités communes s'imposent. En Europe, nous devons ensemble faire face à des tâches cruciales et nous ne sous-estimons pas le rôle que l'Europe doit jouer dans la solution des graves problèmes qui se posent à l'échelle mondiale. J'espère sincèrement que la coopération suivie entre la FAO et la CEE sera profitable aux pays de la région et que ses bienfaits s'étendront aussi au-delà.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour le succès de vos travaux.

